

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIO X7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tél: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3620 du Vendredi 26 Août 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Diocèse d'Owando

Une délégation a participé au forum international de la jeunesse à Kinshasa



Les prêtres et le diacre posant avec les jeunes. (P.9)

Université Marien Ngouabi

La nouvelle équipe rectorale a été installée
(P.8)

Jeux Olympiques

L'escarcelle vide et des yeux pour pleurer!
(P.13)

D.g.i.d (Direction générale des impôts et des domaines)

Les contribuables du secteur public et privé appelés à déclarer leurs revenus
(P.3)

P.c.t (Parti congolais du travail)



Une délégation conduite par le secrétaire général Pierre Ngolo a participé au 7^e congrès du M.p.l.a à Luanda
(P.6)

Livre

«Franklin, l'insoumis» ou comment repenser la société congolaise à travers Franklin Boukaka
(P.3)

Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement

Campagne de lutte contre le V.i.h-Sida, dans la Bouenza, lors des festivités de l'indépendance nationale

Dans le cadre des festivités de l'indépendance du Congo, le 15 août 2016, le Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a organisé, du 5 au 16 août 2016, à travers l'Unité de lutte contre le Sida, une campagne de sensibilisation sur les questions liées à la sexualité précoce, au V.i.h-Sida dans le département de la Bouenza, notamment à Madingou, Nkayi et Loutété.



L'équipe de campagne du ministère en pleine action.

(Suite en page 8)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

Ministère des Finances,
du Budget et du Portefeuille Public

République du Congo
Unité*Travail*Progrès

Cabinet

Communiqué sur l'emprunt obligataire international de la République du Congo

Dans le cadre de la restructuration de sa dette commerciale vis-à-vis du «Club de Londres», la République du Congo a émis en 2007, un Eurobond d'un montant de \$ 477.79 millions. Cet emprunt obligataire portant échéance au 30 juin 2029 (durée de 22 ans), les intérêts et le principal sont payables au 30 juin et au 31 décembre de chaque année, avec une tolérance de 30 jours.

L'échéance du 30 juin 2016 n'a pas été honorée à due date mais réglée le 02 août 2016, soit deux (02) jours après le délai de grâce fixé au 31 juillet 2016.

Cet incident a immédiatement entraîné une série de révisions de la notation de la dette à long terme de la République du Congo par les trois principales Agences de la situation ainsi qu'il suit:

	Fitch	Moody's	Standard & Poor's
Notation à fin juin 2016.	B	B2	B-
Dégradation de la note au mois de juillet.	C	-	-
Dégradation de la note dans la première semaine du mois d'août.	RD	B (*-)	SD
Révision à la hausse de la note dans la deuxième semaine du mois d'août.	CCC	-	B-

Le Gouvernement Congolais a pris l'engagement et les dispositions nécessaires pour que pareil incident ne se reproduise plus.



Fait à Brazzaville, le 18 Août 2016



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUEL)

République du Congo
Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement
Centre National d'Inventaires et d'Aménagement des ressources Forestières et Fauniques CNIAF
Projet d'Inventaire Forestier Multi Ressources en vue de l'élaboration du plan d'affectation des terres

Secteur : Environnement
Référence de l'accord de financement : Don n° : 5650155001151
N° d'Identification du Projet : P-CG-C00-035
AMI N° : N° 01/AMI/IFN/CNIAF/2016

Le Gouvernement de la République du Congo (CG) a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Inventaire Forestier Multi Ressources et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de prestations de services d'un consultant individuel/expert international à recruter pour appuyer le projet dans le processus d'élaboration du plan d'affectation des terres en République du Congo.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations suivantes: (1) l'établissement d'un diagnostic global de l'état actuel et prévisible de l'utilisation des terres; (2) la définition des responsabilités et tâches des parties prenantes impliquées; (3) l'amélioration des Termes de référence du groupe de travail et de la feuille de route; (4) l'identification des cartes sectorielles et trans-sectorielles à réaliser/ Production des cartes thématiques et de banque de données géo-référencées; (5) la facilitation de la mise en œuvre de la feuille de route; (6) le développement du processus de concertation et d'aide à la décision/facilitation de la synergie avec les parties prenantes; (7) le développement du processus de concertation et d'aide à la décision; (8) la facilitation de la réalisation des Travaux de terrain et l'analyses socio-économiques au niveau des sectorielles; (9) le développement et l'analyse de différents scénarios de zonage en concertation avec les instances de décision; (10) la supervision du rapport de processus d'élaboration des terres; (11) l'identification des formations nécessaires aux parties prenantes aux processus et; (12) la facilitation de l'organisation des réunions de concertation avec les parties prenantes dans les douze départements du Congo.

La Coordination du projet «CNIAF», ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution» (OE) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et

expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Lettre de motivation et de disponibilité du consultant, Curriculum Vitae indiquant leur expérience antérieure pertinentes et leur connaissance du contexte local (langue, culture, système administratif, organisation gouvernementale), les diplômes requis et attestations de formations complémentaires.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes d'ouverture de bureaux: du lundi au vendredi, de 07h00 à 14h00, heure locale (TU+1):

Cité Emile BIAYENDA (Zone de la Pate d'Oie), derrière le Tennis Club, dans l'enceinte du bâtiment de l'ex-Projet PAGEF. A côté de la Direction Générale de l'environnement
Brazzaville/République du Congo.
Tél.: (+ 242) 06.624.73.44 / 04.436.26.24
E-mail: secretariatcniat@gmail.com

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 05 Septembre 2016 à 12h00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention «PROJET IFN – Recrutement d'un consultant individuel Expert international pour l'élaboration du plan national d'affectation des terres en République du Congo».

Jean Claude BANZOUZI
Coordonnateur

COMMUNIQUE !!!

LES ETUDES EN EUROPE (UKRAINE) A LA PORTEE DE TOUS «Les universités publiques»

Le Consul Honoraire d'Ukraine au Congo Brazzaville, Monsieur Faustin NGOBEYA, informe les parents d'élèves et aux étudiants que les inscriptions au titre de l'année académique 2016-2017 sont ouvertes et se poursuivent.

Les diplômes demandés pour les études supérieures :
• En Master 1 : Baccalauréat, BTS
• En Master 2 : Licence
• Et Doctorat : Master 2

Dans les filières suivantes: Médecine générale ; Pharmacie ; Stomatologie ; Médecine vétérinaire ; Hygiène-Sécurité et Environnement ; Pétrochimie ; Exploitation des forages gazoducs ; Forage en mer et sur terre ; Exploitation des forages pétroliers ; Géologie ; Exploitation minière ; Génie civil ; Electricité ; Mécanique générale ; Mécanique auto ; Finance et crédit ; Comptabilité audit ; Transport et logistique ; commerce international ; Marketing, Banque, taxation, Aviation civile ; Architecture ; Maintenance informatique ; Management des ressources humaines ; Réseau et Télécommunication ; Economie et bien d'autres (plus de 2000 filières).

N.B: Toute fois, Monsieur le Consul rappelle les parents d'élèves et étudiants d'être très prudents, car il existe beaucoup d'agences clandestines non reconnues par le Ministère de l'enseignement Ukrainien.

Le Consul Honoraire d'Ukraine au Congo Brazzaville reconnaît une seule agence, et par ailleurs ne répond pas aux actes commis par les agences non crédibles.

Le consulat organise les cours préparatoires de langue russe aux candidats inscrits avant leur départ pour leurs études en Ukraine. Les candidats inscrits pour la première vague sont priés de se rapprocher en urgence dans nos agences pour les formalités de départ.

Nos adresses:

Pointe-Noire: En face de la Radio Océan (Linda) à Tchimbamba, Rue Mbéndé Bâtiment n° 27. (Point de repère Pharmacie Medina);
Barthelemy Bounganda 71 Centre-ville en face de la Direction SCAB;

ETS NTINU-VE en face de la station X-OIL de Mongo Mpoukou;

Tél. : 06 814 24 28 / 05 386 35 01 / 04 40429 89 / 06 668 56 35 / 04 418 55 69 / 05 355 64 52 / 06 996 27 30.
Brazzaville: 132, rue Bangou, Plateau des 15 ans (vers l'Eglise catholique Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde).
Tél : 06 931 75 83 / 06 613 23 81 / 05 386 35 01 / 06 468 87 36 / 06 814 24 28 / 04 418 55 69 / 05 355 64 52

IN MEMORIAM

Mme Julienne VOUIDIBIO née MAMPOLO

(22 août 2015 - 22 août 2016)

Le samedi 22 août 2015, notre épouse, mère, grand-mère et amie: Madame Julienne VOUIDIBIO née MAMPOLO, nous a quittés pour l'au-delà.

En mémoire de cette tragique disparition, la famille VOUIDIBIO prie tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Une messe d'action de grâces sera dite en l'Eglise Saint Michel de Ngangouoni, le 28 août 2016, à 11 heures.

Nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux qui nous ont soutenus, moralement, matériellement et financièrement. Très chère maman Julie, tu resteras toujours dans notre cœur.

Repos paisible!



D.g.i.d (Direction générale des impôts et des domaines)

Les contribuables du secteur public et privé appelés à déclarer leurs revenus

Dans le cadre de la campagne de vulgarisation de la déclaration des revenus des personnes physiques, lancée en juillet 2016 par la Direction générale des impôts et des domaines, conformément à la décision de rupture annoncée par le chef de l'Etat lors de son discours d'investiture le 16 avril dernier, Henri Ngatsongo, directeur général des impôts par intérim et François Breitzer Moundzéo, directeur de la réglementation et du contentieux, étaient, mardi 23 août 2016, face aux dirigeants d'entreprises et aux responsables des organisations professionnelles et patronales. L'objectif était de leur demander de prendre le relais de cette campagne de sensibilisation au sein de leurs structures, afin d'inciter le plus grand nombre d'employés à retirer les déclarations de revenus.

La rencontre qui avait pour cadre la salle de conférences de la chambre de commerce de Brazzaville a connu la participation d'un grand nombre de représentants d'entreprises et des responsables des organisations professionnelles et patronales. En effet, depuis le lancement de la campagne de vulgarisation de la déclaration des revenus des personnes physiques, ce sont les agents de l'Etat qui se rendent nombreux à la Direction générale des impôts et des domaines pour retirer leurs déclarations de revenus, au titre de l'année 2015. Le secteur privé semble resté en marge de cette campagne, alors qu'il est concerné au

même titre. D'où la rencontre organisée avec les entreprises du secteur privé. «Il n'y a pas que les entreprises qui peuvent contribuer à bâtir une Nation, mais aussi les personnes physiques qui ont des obligations vis-à-vis de l'Etat et des collectivités locales. C'est à ce sursaut de civisme que je vous invite à participer à la construction de notre Nation», a expliqué Henri Ngatsongo, au monde au secteur privé, en interpellant leur sens de patriotisme. La déclaration des revenus ne concerne pas que les employés qui auraient principalement pour revenus leurs salaires, a précisé, quant à lui, François Breitzer Moundzéo, directeur de la réglementation et du



Henri Ngatsongo et François Moundzéo.



Photo de famille.

contentieux. «Mais toutes les personnes physiques qui habitent une collectivité et qui, à 90%, possèdent un revenu quelconque».

Notons qu'il existe sept catégo-

ries de revenus imposables à l.r.r.p, à savoir: les revenus fonciers; les bénéfices des activités industrielles, commerciales et artisanales; les bénéfices de l'exploitation agricoles; les

traitements, salaires, indemnités, émoluments, pensions et rentes viagères; les bénéfices des professions non commerciales et revenus assimilés; les revenus des capitaux mobiliers et les plus-values réalisées par les personnes physiques. Pour parvenir à une imposition juste et équitable, «il est nécessaire et obligatoire que chaque contribuable déclare ses revenus de l'année à partir d'un imprimé dont le modèle est fourni par les administrations fiscales. La déclaration de revenus est soustraite par les personnes physiques qui ont perçus des revenus imposables à l'impôt sur le revenu des personnes physiques au cours de l'année précédente», a poursuivi François Breitzer Moundzéo.

L'I.r.p.p (Impôt sur le revenu des personnes physiques), est un impôt annuel unique institué au Congo par la loi n°39-62 du 28 décembre 1962. Cet impôt frappe le revenu net global du contribuable. C'est un revenu imposable qui est égal à l'addition des revenus nets de chaque catégorie de revenus. Conscient de l'importance de cet acte, François Breitzer Moundzéo pense que la déclaration n'est pas à remplir dans les couleurs des impôts. «Il ne serait pas prudent de prendre à la légère l'acte de déclaration de revenus, parce qu'il est sous le sceau de la bonne foi», a-t-il prévenu.

Une fois remplie, la déclaration de revenus doit être déposée auprès de la résidence fiscale du contribuable, c'est-à-dire le service de contributions et directes et indirectes de son arrondissement, avant le 15 septembre prochain, date butoir. La non-production de la déclaration des revenus est sanctionnée par une majoration de 50% du montant de l'impôt dû. La production après le délai fixé est sanctionnée d'une amende de 15.000 francs Cfa par jour de retard.

Qui doit souscrire la déclaration des revenus?

- le chef de famille au titre de ses revenus personnels et de ceux des membres de sa famille (sa femme et les enfants fiscalement à charge);
- les enfants qui ont eu un revenu de leur propre source de travail ou d'une fortune indépendante de celui du chef de famille et dont celui-ci a demandé une imposition séparée;
- les personnes physiques ayant le lieu de leur séjour principal au Congo;
- les femmes mariées, dans les conditions ci-après: lorsque les deux époux ont seulement les revenus salariaux. Dans le cas contraire, la déclaration doit être faite par le chef de famille; lorsqu'elle est séparée de biens et vit avec son mari; lorsqu'elle est mariée à un diplomate ou à une personne assimilée à condition que ses revenus ne soient pas imposables dans l'Etat de son époux; lorsqu'elle a été abandonnée par son mari ou ayant abandonné elle-même le domicile conjugal.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Livre

«Franklin, l'insoumis» ou comment repenser la société congolaise à travers Franklin Boukaka

Il faut saluer la belle initiative de Marien Fauney Ngombé qui a réuni, autour de Franklin Boukaka, quatorze auteurs de différents pays africains tels que le Congo, le Gabon, le Cameroun et le Sénégal, pour réaliser un ouvrage collectif intitulé: «Franklin, L'insoumis». Paru en 2016, aux Editions Doxa, en France, cet ouvrage se compose de treize nouvelles et d'un texte déclamatoire, toutes ces œuvres étant inspirées du répertoire musical de l'artiste, tué en février 1972, victime de la violence politique de l'époque monopartite: «Le bûcheron, Bibi, Les immortels, Ata Ozali, Pont sur le Congo», etc. Ces textes sont complétés par une préface du journaliste et écrivain congolais Clément Ossinondé, et une postface de Pierre Eboundit, auteur du livre-entretien: «Le M22, une expérience au Congo. Devoir de mémoire».

La décolonisation et l'impact des figures emblématiques de Lumumba, Kwame Nkrumah, Um Nyobe, Frantz Fanon et autres dans l'éveil des consciences des masses africaines, l'époque du parti unique sous le régime du M.n.r (Mouvement national de la révolution) et du P.c.t (Parti congolais du travail) avec ses élans répressifs mais encore son idéalisme politique, et, plus près de nous, l'opération Mbata-ya-bakolo -que l'on pourrait traduire par «la gifle des aînés» -cette opération de police de 2013 qui se matérialisa par l'extradition de plusieurs milliers de ressortissants originaires de la RDC (République démocratique du Congo) vers leurs pays d'origine- la lutte contre la délinquance organisée, les ravages du tribalisme sur la cohésion nationale, la méchanceté humaine, le culte de l'argent et la crise morale, etc., tous ces thèmes

qui traversent le recueil témoignent de la richesse de l'œuvre de Franklin Boukaka. Clément Ossinondé et Pierre Eboundit le rappellent à bon escient, dans leur contribution respective au recueil: l'homme était un artiste engagé et un militant politique très impliqué dans les luttes politiques de son temps. Ce double statut présentait à la fois un avantage et un inconvénient. Un avantage parce que, son statut de militant lui permit de parcourir le monde, pour y livrer ses prestations de chanteur: Moscou, Berlin, Belgrade, Pékin, Pyongyang, Madrid, etc. Il est bien évident qu'il n'eût jamais visité ces villes s'il n'avait pas été militant. Un inconvénient parce que, en tant que militant politique et auteur de chansons dont certaines portaient une charge politique éminemment critique, il dérangeait nécessairement certains



Dix des coauteurs, lors de la présentation de l'ouvrage le 5 mars 2016 à Paris (France).

membres de la classe politique; un chanteur militant de la dimension d'un Franklin Boukaka possédait un pouvoir subversif réel sur le Congo des décennies 1970-1980. Une chanson telle que «Dia Bikola» par exemple -que l'on pourrait traduire par «se nourrir de légumes» pourtant simple du point de vue des mots qu'elle contient, portait une charge éminemment subversive: «Regarde la bouche qui mange de la viande, la mienne n'est habituée qu'aux légumes». Ces paroles étaient, bien là, une allusion à la pauvreté des milieux socialement défavorisés et à l'enrichissement d'une minorité au détriment du plus grand nombre, dans un pays qui se réclamait à longueur de temps de la révolution socialiste. Ceux qui feront l'effort de se reconstituer, en esprit, le contexte politique de l'époque où cette chanson est parue se sou-

viendront qu'elle suscita quelques polémiques. Dans l'esprit de certains apparatchiks et privilégiés du système social, Franklin Boukaka exagérait en employant cette image du «Dia Bikola», pour dénoncer la pauvreté des populations, en arguant du fait que la majeure partie des Congolais mangeaient à leur faim. D'autres allaient même jusqu'à déceler chez l'artiste des tendances d'agitateur politique, avec ce qu'une telle accusation, dans le contexte politique de l'époque, pouvait comporter de conséquences peu ou prou fâcheuses pour celui qui était appréhendé comme tel. En fait, ce n'était pas tant la pauvreté des couches les plus défavorisées parmi les Congolais que l'artiste décriait dans sa chanson, mais bel et bien l'accentuation de ce que les spécialistes des sciences sociales nomment la fracture sociale, l'émer-

gence d'une société de classe où la paupérisation de la majeure partie des Congolais deviendrait une réalité tangible et qui plus est massive. A l'instar de bien des militants de sa génération, Franklin Boukaka était un optimiste. Il était bien conscient que l'Afrique noire en particulier restait une zone marquée par l'arriération industrielle et qu'il lui fallait accomplir de grands efforts, pour rattraper son retard économique: «Tu sais fabriquer une pirogue mais tu ne peux pas fabriquer un bateau (...) -toi, mis pour l'Africain- tu ne sais pas encore voler dans le ciel et dans la vie de tous les jours, tu marches nus pieds (...)». Mais cette conscience de l'arriération économique ne l'empêchait guère d'envisager l'avenir avec enthousiasme. Bien au contraire, la pauvreté, l'analphabétisme, le retard économique... étaient des réalités qui, dans sa conscience comme dans celle de ses concitoyens devaient servir de stimulant pour aller de l'avant. Le contexte économique d'alors, au demeurant, donnait à espérer en l'avenir: «l'odeur du blanc» continuait d'imprégner les institutions, le respect de la chose publique avait encore un sens, car l'administration fonctionnait au profit de ses usagers, les usines poussaient du sol, l'école jouait son rôle de formation du citoyen, les jeunes des établissements secondaires et supérieurs bénéficiaient, sans discrimination, de bourses d'études pour l'Europe occidentale et les pays socialistes, etc. Il est vrai, cependant, que le Congo et l'Afrique, d'une manière générale, bénéficiaient des retombées d'une croissance exceptionnelle qui avait vu jour dans les grands pays

industriels au cours de la période allant de l'après-guerre jusqu'à la fin des années 1960. L'optimisme de Franklin Boukaka face à ce qui se voulait être une révolution en train de se faire, n'était pas un optimisme béat, fantasmé. L'artiste portait en lui la conscience de ce que la lutte pour la libération de l'Afrique et son développement serait longue et pavée de vies sacrifiées. Il y a, aujourd'hui, plus de quatre décennies que le grand artiste nous a quittés. Entre temps, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, au plan politique: la «révolution» de l'époque monopartite n'est plus qu'un souvenir de l'histoire, aussi bien pour ceux qui l'ont politiquement vécue, que pour les jeunes qui ne l'ont pas connue. Le processus démocratique avec ses crises politiques récurrentes, s'est installé à l'issue de la Conférence nationale souveraine de 1991. Qu'eut pensé Franklin Boukaka d'une telle évolution politique? Comment vivrait-il, en tant que militant politique et chanteur engagé, le Congo d'aujourd'hui et, au-delà, l'Afrique? Tué à l'âge de 32 ans, dans les événements du putsch manqué d'Ange Diawara, connus sous le nom de M22, l'artiste engagé n'est plus parmi nous, malheureusement, pour nous le dire. Mais, les contributeurs du recueil qui ont pris sur eux de faire revivre la mémoire de l'illustre disparu, nous dépeignent, chacun, à partir de sa propre démarche et souvent avec humour et ironie, une société qui peine à s'installer dans l'alternance démocratique et la pratique des libertés publiques, et qui reste marquée par le népotisme et la gestion ethnique de l'Etat et de ses ressources; une société qui, nonobstant ses richesses naturelles abondantes, voue sa jeunesse à l'abandon, laquelle ne rêve qu'à une chose: prendre le chemin de l'Europe, la terre promise!

Jean-José MABOUNGOU

56^e anniversaire de l'indépendance Célébration spéciale pour Airtel Congo

Cette année encore, Airtel Congo, société citoyenne, a activement participé, du 9 au 15 août 2016, aux célébrations du 56^e anniversaire de l'indépendance à Madingou, situé à 312km de Brazzaville.

En effet, hormis la participation d'une centaine d'agents au traditionnel défilé du 15 août, devant le chef de l'Etat, ainsi que ses homologues de Guinée Conakry, de la Guinée Equato-

Le centre multimédia, innovation pour cette 56^e célébration de la fête nationale, a connu la fréquentation d'environ 200 jeunes qui ont navigué, gratuitement, sur Internet ou ont été formés à la recherche d'information sur In-



Airtel Congo a pris une part active au défilé civil.

Enfin, le village commercial, équipé de service clients, points de vente, podium pour les animations et les restaurants, a été l'occasion, pour Airtel, de vulgariser l'usage de son service Airtel Money.

En effet, l'obligation faite d'effectuer tous les paiements des consommations dans les restaurants par Airtel money a permis d'enrôler de nouveaux utilisateurs



Une vue du centre multimédias.



Le centre de santé...

riale, du Bénin, de la Centrafrique; le gouvernement et toutes les autorités locales, Airtel Congo avait mis, gratuitement, à disposition des populations, un centre multimédia équipé de 9 ordinateurs et 2 formateurs, un centre de santé, dans le cadre de son programme de responsabilité sociale: Airtel santé, ainsi que d'un village commercial.



... a connu une grande affluence.

ternet. De nombreux jeunes ont, en effet,

eu droit à un résumé sur l'outil informatique,

mais aussi, à des exercices de saisies et de

création de compte mail.

Le centre de santé, quant à lui, a connu pas moins de 1600 patients, en 7 jours qui ont été reçus par une équipe médicale composée de médecins et assistants. Avec une moyenne de 200 patients par jour, le centre de santé a procédé à des consultations et soins gratuits sur le paludisme, l'obésité, la tension artérielle, le diabète, le contrôle de la prostate...

et d'augmenter le volume des transactions. Au village, toutes les soirées étaient agrémentées par des shows d'artistes musiciens et comédiens, pour le plus grand bonheur des populations venues de tous les départements, pour célébrer le 56^e anniversaire de l'indépendance du pays. Rendez-vous est donc pris pour la prochaine célébration.

Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones

Trente magistrats seront formés et recyclés à Brazzaville, par des experts français

A l'issue d'un entretien avec Pierre Mabiala, ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, mardi 23 août 2016, l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, a annoncé la formation et le recyclage de 30 magistrats congolais par les experts et formateurs français, en novembre prochain. L'objectif est de les mettre au même diapason que les magistrats des grandes Nations et de les rendre compétents et compétitifs, en vue d'exercer leur métier avec professionnalisme.



Bertrand Cochery et Pierre Mabiala.

Nouvel ambassadeur de France, Bertrand Cochery a justifié l'entame de ses contacts avec les différents membres du gouvernement congolais, par le ministre de la justice, pour la simple raison que la justice joue un jeu de premier rôle et elle doit être mise au cœur du système, parce qu'après l'élection présidentielle, la situation était morose. Le diplomate français se réjouit du discours d'apaisement en cours aujourd'hui. «Dans la capitale, il y a une quinzaine de jours, l'initiative qui avait été prise par le premier ministre et le maire de la ville de Brazzaville sur le vivre ensemble, quand on prend en considération la situation économique du Congo, la volonté de sa marche vers le développement, en considération de la difficulté économique lié à ce

que j'appellerai le contre-choc économique, on voit bien que la justice est à la croisée des chemins», a-t-il indiqué. Bertrand Cochery estime «qu'on ne peut pas refaire une société sans la justice, on ne peut pas discuter des antivauteurs sans connaître la justice qui est au cœur du système, et on ne peut pas non plus plaider et agir pour la diversification de l'économie sans favoriser un système judiciaire efficace attentif, de l'environnement des affaires, c'est-à-dire les rapports entre la justice et les entreprises». Ce faisant, il a indiqué qu'au mois de novembre, les programmes de formation pour les magistrats congolais vont reprendre, «parce qu'un pays a besoin d'une justice indépendante, donc des magistrats compétents pour remplir la

tâche. C'est l'intérêt du pays; c'est l'intérêt de la population, parce que la population congolaise, en particulier les jeunes, a besoin de sentir qu'il y a une justice sociale. D'ailleurs, le président Denis Sassou-Nguesso a lancé le mot d'ordre sur la lutte contre la corruption, la fin de l'impunité», a-t-il dit. Comment le diplomate français évaluerait-il l'accord de coopération judiciaire signé en 1974 entre la France et le Congo? «Si nous estimons qu'il y a des matières à retravailler, à actualiser à cette convention, nous en parlerons dans les formes adaptées, attitudes bilatérales avec les experts autour d'une

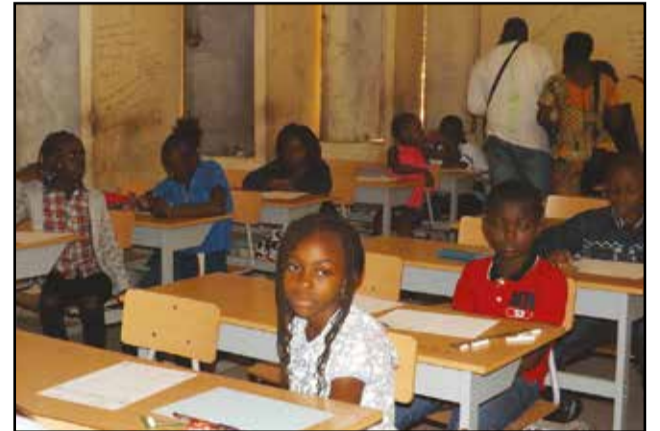
table», a-t-il indiqué. Selon le ministre Pierre Mabiala, la première phase de formation se tiendra sur place à Brazzaville. 30 magistrats seront formés et recyclés. Ils recevront à l'occasion de cette formation type, de nouvelles connaissances techniques professionnelles à travers des enseignements spéciaux dispensés par des experts et formateurs français. Quant à la deuxième phase de cette formation, quatre autres magistrats congolais seront envoyés en France, dans les tout prochains jours, pour un recyclage.

Pascal Azad DOKO

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

580 candidats ont passé le concours d'entrée au Lycée d'excellence de Mbounda

Le concours d'entrée au Lycée d'excellence de Mbounda, (situé à 10 Km de Dolisie, chef-lieu du département du Niari), a eu lieu mardi 23 août 2016 au Lycée Chaminade, à Brazzaville. Il a été officiellement lancé par le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, accompagné de Sylvere Alphonse Gouémo, conseiller du président de la République, chargé de la promotion des lycées d'excellence, du directeur des examens et concours et bien d'autres cadres de son département ministériel. Cette année, ils sont 580 candidats, admis au C.e.p.e, âgés de 12 ans, à passer ce concours, sur toute l'étendue du territoire national, pour 70 places au titre de l'année scolaire 2016-2017.



Pendant le concours.

A Brazzaville, sur 156 candidats inscrits, 150 ont passé les épreuves du concours d'entrée au Lycée d'excellence de Mbounda. Ce sont les cinq meilleurs élèves de chaque département qui seront retenus pour faire leur entrée à ce lycée, le 3 octobre prochain. Les candidats sont répartis en deux catégories: 60 places pour les nationaux et 10 pour les étrangers, particulièrement les ressortissants des pays de la Cemac, (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale), résidant ou non sur le territoire congolais.

S'expliquant sur l'effectif très sélectif des entrants à l'école d'excellence, le ministre Anatole Collinet-Makosso, a déclaré: «C'est la crème, c'est l'élite, on n'est pas pour la massification des diplômés, mais pour la recherche de l'excellence, pour la recherche de la qualité. Nous pouvons être tous intelligents, mais, nous n'avons pas les mêmes aptitudes. Il faut toujours que vous puissiez admettre que parmi nous il y a les plus brillants, doués. C'est donc aux meilleurs d'entre nous que nous devons accorder cette possibilité de bénéficier d'un soutien particulier, parce qu'un pays qui aspire à l'émergence devrait mettre un accent particulier sur l'excellence. C'est pour cette raison qu'on avait établi un décret, conformément aux instructions du président de la République qui recherche l'excellence, que chaque département accède au Lycée d'excellence, de façon égalitaire, en raison de cinq places par département». Interrogé, un candidat a fait savoir que les épreuves de Mathématiques ont été abordables et espère être parmi les cinq meilleurs du département de Brazzaville. «Même si je ne m'admets pas cette année, je ne démoraliserai pas, je pourrai me présenter à l'édition prochaine», a-t-il livré.

Notons que le Lycée d'excellence de Mbounda reçoit les élèves de la Sixième en Terminale, avec deux années préparatoires pour l'entrée aux grandes écoles. Il compte dix bâtiments de type R+1, abritant entre autres les salles de classe, des laboratoires, des dortoirs, des blocs administratifs, un réfectoire, un amphithéâtre, une bibliothèque, une salle informatique, une infirmerie, etc.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Congo-Italie

48 étudiants choisis pour poursuivre les études en Italie

48 étudiants congolais venant de Pointe-Noire et de Brazzaville vont poursuivre les études supérieures en Italie, après avoir réussi le test de la langue italienne. Ils ont été présentés officiellement, au ministre de la culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, lundi 22 août 2016, par l'ambassadeur d'Italie Andrea Mazzella, à Brazzaville.



Léonidas Carel Mottom Mamoni (à d.) et Andrea Mazzella...

Ces étudiants se sont préparés en langue italienne et ont un certain niveau de base de connaissances de cette langue, pour être admis à poursuivre les études supérieures en Italie. «Ils méritent notre admiration surtout qu'ils se sont formés tous seuls, car il n'y a pas une école reconnue de langue italienne à Brazzaville. Cela est un projet sur lequel nous sommes en train de travailler. Mais, cela n'a pas empêché que ces jeunes soient formés en langue italienne, en recourant aux professeurs privés. Ils vont en Italie dans les différentes villes, Rome, Turin, Florence, Naples, pour passer l'examen d'admission à l'université», a confié Andrea Mazzella. A la presse, ces étudiants ont avoué qu'après leurs études, ils vont revenir au pays, afin de contribuer à son développement, suivant les cursus de formation qu'ils auront suivis. Etant jeune lui-même, le ministre Mottom Mamoni, qui a passé une partie de sa vie à l'étranger, leur a prodigué des conseils: «Je remercie l'ambassade d'Italie qui, sans faire de bruit, accompagne le pays dans la marche vers le développement. Elle est à nos côtés dans plusieurs domaines.

Je sais que vous vous rendez en Italie. C'est là encore la preuve et l'engagement de cette ambassade d'accompagner la jeunesse congolaise dans la réalisation de la marche vers le développement. En réalité, je crois qu'on est quasiment né de la même génération», a-t-il dit. «Souvent vous vous dites, le président a nommé des jeunes, mais être jeunes c'est aussi une responsabilité. Voyez, mes amis et moi jeunes qui sommes au gouvernement, nous nous disons souvent que nous avons une responsabilité particulière, parce que le président nous a fait confiance, comme il le fera à bien d'autres jeunes aussi. Si nous qui avons eu l'opportunité de rentrer au gouvernement aujourd'hui, si nous ne travaillons pas bien, si nous ne rendons pas bien la loyauté, la civilité, la confiance que le premier ministre et le président de la République ont placé en nous, croyez-nous, nous allons gâcher les espoirs de plusieurs générations derrière nous. C'est pour vous dire que vous avez une responsabilité aussi, vous allez, mais si vous devenez des braqueurs, des djihadistes, des bandits, vous allez bloquer la route à ceux qui devraient venir. Vous devez



Photo souvenir avec les étudiants et le formateur.

toujours marcher avec ça dans la conscience, que je vais quelque part, on m'a fait confiance, si je fais mal, ceux qui viendront derrière moi seront bloqués. Nous vous invitons à la responsabilité», les a-t-il exhortés. Et pour cause, «la vérité c'est que le Congo d'aujourd'hui et de demain, c'est vous. Il y en a qui vont pour apprendre dans les domaines de la santé par exemple. Il y a un besoin, on est en train de construire près de 12

hôpitaux dans les dix départements. Et cela est valable dans d'autres domaines aussi. Gardez le contact avec l'ambassade, s'il y a des difficultés, elle est mieux placée pour vous orienter. Nous essayerons aussi de toujours vous accompagner, pour faire que les choses avancent, parce qu'au fond, c'est pour l'intérêt du Congo», a-t-il conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA

LA SEMAINE AFRICAINE
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tel:05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Coup d'oeil en biais

Alain Mabanckou affirme être interdit de séjour au Congo

L'écrivain franco-congolais, Alain Mabanckou, dit qu'il est interdit de séjour, dans son pays d'origine, le Congo-Brazzaville. Dans une interview qu'il a accordée récemment en France, Alain Mabanckou a déclaré, en parlant du gouvernement congolais: «Ce gouvernement m'a lancé, en quelque sorte, une interdiction de séjour au Congo-Brazzaville. Aujourd'hui, si je vais au Congo-Brazzaville, je vais être arrêté, parce que je parle de la situation (du Congo), en empruntant une chanson qui n'est pas une chanson du gouvernement autocratique». Dans cette interview qu'a retranscrite le journal Epanza Makita, le romancier a précisé: «On veut me condamner par contumace et le plus incroyable, c'est que le ministre de la justice est un ancien copain de classe. C'était le dernier de la promotion! Le peuple congolais, sa jeunesse, me soutiennent. La seule arme dont je dispose est l'arme de la dénonciation et je l'utiliserai autant que faire se peut». A Brazzaville, on n'a pas encore enregistré de réaction aux propos de l'écrivain franco-congolais, professeur au Collège de France, qui avait été reçu, en juin dernier, au Palais de l'Élysée, par François Hollande, le président français à qui il avait exprimé ses inquiétudes à propos de la situation politique au Congo-Brazzaville, après l'élection présidentielle.

Les mairies congolaises affectées par une grève générale

Une plateforme des syndicats des mairies du Congo a déclenché, depuis le jeudi 18 août dernier, une grève des personnels municipaux, dans les communes du pays. Les revendications portent sur le paiement des salaires, car dans certaines mairies, comme à Mossendjo, on serait à plus de cinq ou six mois sans salaires; le paiement des cotisations sociales à la C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale) car les mairies ne verseraient pas, depuis des années, les cotisations sociales à la C.n.s.s, ce qui rend la vie difficile aux retraités municipaux, qui ne peuvent toucher leurs pensions; l'application de la valeur du point d'indice 275 comme cela est le cas pour les fonctionnaires depuis janvier 2016, etc. A Brazzaville, cette grève se manifeste surtout par la paralysie du travail au service de la morgue municipale. Alors que tout semblait rentrer dans l'ordre, le service est toujours perturbé, malgré l'appel à la reprise du travail lancé par le collège des syndicats des agents municipaux, pour le mardi 23 août 2016, faisant suite à la séance de travail qu'il a eue, lundi 23 août, avec le maire de Brazzaville, Hugues Nguélonzé. Les grévistes poursuivent leur mouvement de grève et exigent la satisfaction de leurs exigences. Plusieurs familles ayant programmé les obsèques de leurs proches mardi 23 et mercredi 24 août l'ont appris à leurs dépens. Mercredi 24 août, le préfet de Brazzaville a dirigé une réunion, à la préfecture, avec la présence du maire et des délégués des syndicats. Tout est mis en œuvre pour que le travail reprenne normalement.

Cambrilage en plein jour au quartier Cité des 17, par le phénomène «Boom à l'étranger»

Une nouvelle forme de cambrilage prend, de plus en plus, corps à Brazzaville. Des groupes constitués en gangs dévalisent les maisons en plein jour, en l'absence de leurs occupants, quand ceux-ci vaquent à leurs occupations quotidiennes. Ils ciblent un domicile, y débarquent parfois en véhicule, munis d'un arsenal d'armes blanches qui leur permet d'accéder facilement à l'intérieur de la maison. Puis, ils emportent tout. La semaine dernière, une famille a été visitée au quartier Cité des 17 par des gangs, en utilisant ce mode opératoire appelé «Boom à l'étranger». Les malfrats ont emporté cinq valises, de l'argent et des objets de valeur sans être inquiétés et disparu dans la nature. Le voisinage étant impuissant sous la menace. Il paraît que non loin de ce domicile, il y a un poste de sécurité publique. Face à cette situation, André Oko-Gakala, procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, est monté au créneau, lors d'un d'une visite des postes de gendarmerie, mercredi 24 août dernier et a mis sévèrement en garde les présumés bandits qui se livrent à ces actes criminels. Il a appelé la force publique, notamment la police et la gendarmerie à mettre un terme à ce phénomène de «Boom à l'étranger», en interpellant leurs auteurs. En tout cas, après le phénomène criminel de «Bébés noirs, Bébés rouges, etc», le banditisme dans un pays qui a connu des milices armées de toutes sortes donnent du fil à retordre

Un escroc pris la main dans le sac à Brazzaville

La police a mis la main sur un escroc qui profitait de la naïveté des citoyens pour les arnaquer. Il s'agit d'un jeune homme de 34 ans, nommé Fred, qui se présentait comme étant un commis du projet Lisungi chargé de l'identification des familles pauvres bénéficiaires des allocations que leur verse le projet. En échange de l'inscription sur la liste des bénéficiaires, le jeune escroc exigeait la somme de 2000 francs Cfa. Le jeune homme a ainsi réussi à escroquer plus d'une vingtaine de ménages, à Baongo, Makélékélé et Madibou, quand il a été pris la main dans le sac au quartier Dahomey, situé dans le deuxième arrondissement Baongo, à Brazzaville. Comme quoi neuf jours pour le voleur, le dixième, pour le propriétaire.

Depuis sa cachette, André Okombi-Salissa encourage la diaspora congolaise à Paris

Alors qu'ils se réunissaient en congrès, les 6 et 7 août 2016, à Paris, les participants au congrès de la diaspora ont reçu un message de soutien d'André Okombi-Salissa, dont on dit en fuite depuis qu'il est recherché par les services de police. «...Face au désastre et au marasme économique de plus en plus accru, la diaspora congolaise doit prendre ses responsabilités, en initiant des débats contradictoires, en fédérant ses forces et énergies, en vue de proposer des alternances nouvelles. Elle doit défendre la démocratie et les libertés confisquées après des coups d'Etat successifs que vit notre pays». Ancien candidat de l'opposition à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, André Okombi-Salissa, président de la C.a.d.d (Convention pour l'action la démocratie et le développement), parti membre de la plateforme I.d.c (Initiative pour la démocratie au Congo), indique qu'il va poursuivre le combat politique là où il est et affirme ne pas reconnaître la légitimité du pouvoir actuel. «Notre victoire viendra de l'unité de l'ensemble de l'opposition républicaine et vous exhorte à cette unité dans votre combat qui est, en fait, celui de tous les démocrates congolais épris de paix et de liberté», a-t-il écrit.

P.c.t (Parti congolais du travail)

Une délégation conduite par le secrétaire général Pierre Ngolo a participé au 7^e congrès du M.p.l.a à Luanda

Le M.p.l.a (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola) a tenu son 7^e congrès ordinaire, du 17 au 20 août 2016, à Luanda, capitale de la République Populaire d'Angola. Une délégation du P.c.t (Parti congolais du travail) y a été invitée et elle était conduite par le secrétaire général Pierre Ngolo. Voici, ci-après, le message qu'il y a prononcé, le 18 août.



Pierre Ngolo.

Camarade Président du Présidium du Congrès, Camarades Membres du Présidium du Congrès, Camarades Congressistes, Distingués invités, Très chers Camarades,

Notre Parti, le Parti Congolais du Travail, a accueilli, avec enthousiasme et une joie immense, l'invitation des Amis du MPLA à participer aux importantes assises de leur Congrès. Heureux, très heureux d'être ici à Luanda, aux côtés des braves dirigeants et militants du MPLA ainsi que d'autres forces du progrès, nous saisissons cette occasion pour dire bravo à tous les congressistes et présenter au MPLA et au Peuple angolais, les très chaleureuses salutations du Parti Congolais du Travail et du Peuple congolais.

Très chers Camarades,
La prestigieuse tribune que constitue le VII^{ème} Congrès ordinaire du MPLA est l'espace idéal pour le Président du Comité Central du PCT, le Camarade Denis Sassou-N'Gusso, de transmettre ses amitiés sincères et renouvelées à son frère José Edouardo Dos Santos, Président du MPLA. En me faisant conduire la délégation du Parti Congolais du Travail, le Camarade Denis Sassou-N'Gusso, m'a chargé de signifier aux Congressistes tout l'intérêt qu'il porte aux relations PCT-MPLA. Pour lui, tout autant que pour l'ensemble des membres du PCT, le partenariat PCT-MPLA,

héritage de deux figures emblématiques, le Commandant Marien Ngouabi et le Docteur Antonio Agostinho Neto, soigneusement entretenu et développé par son frère Dos Santos et lui-même, doit demeurer l'exemple de la solidarité de tout temps, temps de malheur comme temps de joie. En cela, notre histoire est chargée de symboles.

Camarade Président, Distingués invités, Très chers Camarades,

impératifs de consolidation de la démocratie et de lutte contre le terrorisme, fléau aujourd'hui préoccupant.

Le Parti Congolais du Travail, qui prépare son V^{ème} Congrès ordinaire, formule le vœu que les présentes assises donnent une bonne moisson qui vienne consolider le leadership national du MPLA, tout en permettant au vaillant Peuple angolais de poursuivre son envol vers le développement.

Plein succès au VII^e Congrès



Des participants au congrès du M.p.l.a.

Le VII^e Congrès ordinaire du MPLA se tient à un moment où le peuple d'Angola, comme celui du Congo et d'autres pays, est confronté à des défis sérieux dictés aussi bien par un environnement économique-financier austère que par des

ordinaire du MPLA; *Gloire immortelle au Camarade Marien Ngouabi; Vive le Camarade Président Denis Sassou-N'Gusso; Tout pour le peuple, rien que pour le peuple! Je vous remercie.*

C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

Sanction à l'encontre de trois journaux

Le C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication) a prononcé, le 4 août dernier, à Brazzaville, à l'issue d'une réunion consacrée à l'examen des cas de violation des règles éthiques et déontologiques, des sanctions à l'encontre de trois journaux de la presse écrite privée basés dans la capitale.



Philippe Mvouo.

«Epanza Makita» a reçu une mise en demeure pour une faute simple dans la rédaction de l'article portant le titre: «Toto tire Nama à la S.n.e: 1.500.000 F. CFA pour l'achat des tenues». «Le Patriote» a écopé un blâme pour non-respect de la vérité et de l'objectivité dans l'article intitulé: «Charles Zacharie Bowao met la blouse des croque-morts», paru dans le n°382 du 30 mai 2016. Quant au journal «Porc-Epic», nouvellement paru sur le marché, le C.s.l.c a annoncé, simplement, sa suspension, pour non-respect de l'article 35 de la loi 8-2001 du 12 novembre

2001 sur la liberté de l'information et de la communication, relative à la création d'un journal. La mesure sera levée, après la régularisation de la situation administrative dudit journal auprès du Procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, a-t-on précisé, dans un communiqué de presse parvenu à l'Agence congolaise d'information.

ACI (Agence Congolaise d'Information).

Congo - Japon

Ken Shimanouchi reçu par Clément Mouamba

Le premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a reçu, jeudi 25 août 2016, à Brazzaville, Ken Shimanouchi, ambassadeur en charge de la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies et envoyé spécial du premier ministre japonais, Shinzo Abe. M. ken Shimanouchi était porteur d'un message du premier ministre japonais et a échangé avec le premier ministre congolais sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies et sur la 6^e Ticad (Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique) qui se tient à Nairobi, au Kenya, les 27 et 28 août 2016.

Gyldas MAYELA
Chargé de Missions du Premier Ministre

Ouverture à Baongo Espace JDD (Ex-Bizamba)

Restaurant-V.i.p - Night club

Croisement avenue des 3 Francs - avenue De brazza.

Renseignements: 06 664 92 31

Nécrologie

Monsieur Joseph Mfouanassi et la famille Kitsiounga annoncent aux parents, amis et connaissances que sa soeur cadette, Pauline BAZOUNGANA, admise au CHU de Brazzaville, le samedi 7 août 2016, est décédée, le vendredi 19 août 2016.

La date des obsèques sera fixée ultérieurement. Cette annonce tient lieu de faire-part.

Dieu a donné, Dieu a repris!



Cabinet d'Avocats Justin Joseph MOUBEMBE
Cabinet sis 182, Avenue Docteur Moe POATY, enceinte de l'ancienne Clinique «Mères et enfants»,
entre le rond-point des Amoureux et le restaurant chinois «XIN YUAN», à proximité de la société
MPD CONGO SA, centre-ville.
Tél.: 06.664.84.37/Pointe-Noire, République du Congo
Maître Justin Joseph MOUBEMBE
Avocat à la Cour
Toque 73
Membre du Conseil du Barreau

INSERTION LEGALE

**FIXATION DES CONDITIONS DE LA VENTE
PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE**

Me Justin Joseph MOUBEMBE, Avocat à la Cour, Cabinet sis 182, Avenue Docteur Moe POATY, enceinte de l'ancienne clinique «Mères et enfants», entre le rond-point des Amoureux et le Restaurant chinois «XIN YUAN», à proximité de la Société MPD Congo, Téléphone : 06 664 84 37, Pointe-Noire ;

**VENTE SUR SAISIE
IMMOBILIERE AU PLUS
OFFRANT ET DERNIER
ENCHERISSEUR**

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, au Palais de justice, en face du Consulat Général de France, à Pointe-Noire, dans la salle ordinaire des dites audiences, le Samedi 17 Septembre 2016, à huit (08) heures.

**A LA REQUETE, POURSUITES
ET DILIGENCES DE:**

Madame BASSOUKISSA-BEYE Isabelle, Psychologue et Agent IPHD (Partenariat International pour le Développement Humain), née le 12 Octobre 1972, à Braz-

zaville, mariée, domiciliée au quartier TCHIMBAMBA, à Pointe-Noire, Téléphone : 06 661 29 99, ès qualité de sa nièce KAYA-MATINGOU Valdie;

Ayant constitué Maître Justin Joseph MOUBEMBE, Avocat à la Cour, Cabinet sis 182, Avenue Docteur Moe POATY, enceinte de 2° Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, où le cahier des charges est déposé, en s'adressant à Monsieur le Greffier en chef dudit Tribunal y domicilié en cette qualité.

3° A Me Fortuné MAYENGUE, Huissier poursuivant, dont l'Etude est sise 130, Avenue LINGUISSI-TCHIKAYA (Route de la Gendarmerie-Maison d'arrêt), Téléphone : 05 553 05 99, Pointe-Noire.
4° Sur les lieux en vente.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 23 Août 2016, par l'Avocat poursuivant soussigné.

Pour l'Avocat poursuivant soussigné,

**Me Justin Joseph
MOUBEMBE**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FOOE & Benoît GANONGO,
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P. : 1431 ; Tél. : 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«GASI» SARL

Société à Responsabilité limitée
Capital social de Francs CFA : Deux Millions (2 000 000)
Siège social : Quartier Songolo (Pont Songolo, vers le Pipe Line)
RCCM: CG/PNR/16 B 1195
Pointe-Noire - République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 4 août 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 10 août 2016, folio 140/10, n° 5790, la création d'une Société ayant les caractéristiques suivantes :

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL) ;

OBJET:

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger :

- Assistance technique et services en industrie ;
 - Mise à disposition du personnel on & off shore ;
 - Fourniture de matériels et maintenance en industrie ;
 - Consulting manageriel et financier ;
- Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ;

DENOMINATION: «GASI» SARL ;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Quartier Songolo (Pont Songolo, vers le Pipe Line), République du Congo ;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M ;

GERANCE: Madame Danièle Laure SAMBA est nommée en qualité de gérante de la société, pour une durée indéterminée ;

RCCM: CG/PNR/16 B 1195.

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 16 août 2016, sous le n°16 DA 469.

Fait à Pointe-Noire, le 23 août 2016.

Pour avis,

**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FOOE & Benoît GANONGO,
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P. : 1431 ; Tél. : 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64
République du Congo

**INSERTION LEGALE
«COMPAGNIE CONGOLAISE DE GESTION»**

En abrégé «2CG» SCI

Société Civile Immobilière
Capital social de F. CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social : 43, avenue Félix EBOUE, B.P. : 1999
RCCM CG/BZV/10 D 69
Pointe-Noire - République du Congo

**CESSION DES PARTS-CHANGEMENT DE GERANT-MISE
A JOUR DES STATUTS**

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la «COMPAGNIE CONGOLAISE DE GESTION», en sigle «2CG» SCI, en date du 9 août 2016, déposé au rang des minutes du notaire soussigné, le 10 août 2016 et dûment enregistré à Brazzaville, le 18 août 2016, folio 144/2, n° 939; les associés de ladite société ont, entre autres résolutions :

- Agréé, dans l'intégralité, la cession des parts intervenue dans la société ;

- Nommé un nouveau Gérant

de la société ;

- Adopté les nouveaux statuts mis à jour.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 22 août 2016, sous le n° 16 DA 734.

*Fait à Pointe-Noire,
le 23 août 2016.*

*Pour avis et Mention,
**Maître Christèle
Elianne
BOUANGA-
GNIANGAISE,
Notaire***

C2A Conseils Associés en Afrique Congo
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal
Partenaire STC PARTNERS
327, Avenue Marien NGOUABI, Immeuble SCI les Cocotiers, 1er étage appt. 102
B.P. : 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CONGO

Société Anonyme Avec Conseil d'Administration
Au capital de Francs CFA 503 295 000
Siège Social : avenue Loango - B.P. : 61, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM n° CG/PNR/08 B 252

ANNONCE LEGALE

Précédente annonce légale n°3566 du Vendredi 05 Février 2015

Il ressort du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 mai 2016 et du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2016 de la société «BOLLORE AFRICA LOGISTICS CONGO», les décisions suivantes:

- Arrêté et Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société BOLLORE PARTICIPATIONS ;
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes titulaire

et suppléant ;

- Changement de la dénomination sociale qui passe de BOLLORE AFRICA LOGISTICS CONGO à BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CONGO ;

- Mise en harmonie des statuts avec l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Le dépôt du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 mai 2016 a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 22 Août 2016, sous le numéro 16 DA 488, et, le dépôt du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2016 a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 22 Août 2016, sous le numéro 16 DA 489.

Pour avis.

Élisabeth Mapaha, maire de la commune de Mossendjo

«La mission est accomplie, puisque la dynamique recherchée est presque obtenue»

A l'initiative de la maire élue, Mme Elisabeth Mapaha, la commune de Mossendjo (département du Niari) a organisé, du 6 au 11 août 2016, et qui ont regroupé les représentants de la diaspora de Mossendjo et des populations locales. Ils ont fait l'état des lieux de leur commune, en relevant les problèmes auxquels elle est confrontée: délabrement des infrastructures sociales de base (écoles, établissements sanitaires, etc.), chômage des jeunes, exode, faiblesse des ressources financières, etc. Dans l'interview ci-après, la maire U.pa.d.s de Mossendjo, Elisabeth Mapaha, se dit optimiste sur l'issue de ces assises et considère que «la mission est accomplie, puisque la dynamique recherchée est presque obtenue». «Il en ressort une grande prise de conscience sur les enjeux de développement de la ville et des engagements pris par tous à s'impliquer dans la mobilisation des ressources financières, économiques et techniques», dit-elle, dans l'interview ci-après.



Elisabeth Mapaha.

mobiliser tous les partenaires, toutes les institutions et toutes les organisations à se mettre ensemble et travailler de concert. Le développement ne se résume pas en une juxtaposition des initiatives isolées. Il faut se mettre ensemble. À ce titre, les assises de Mossendjo qui viennent de se dérouler ont permis la mobilisation d'une grande partie des forces vives de la localité. Nous venons de tracer une approche possible pour notre décollage. C'est le plus important. Pour nous autorités, c'est la matérialisation d'une volonté politique; pour les participants aux assises, c'est une plus grande prise de conscience et une responsabilité partagée. C'est là une valeur à promouvoir. Les valeurs sont le ciment même de tout processus de développement, les antivaleurs en sont les microbes.

* À votre prise de fonctions, vous avez promis de gouverner par une approche participative. Quels en sont les résultats, aujourd'hui?

** L'approche participative est une exigence qui procède non seulement du bon sens, mais surtout des recommandations des institutions de Bretton Woods (F.m.i et Banque mondiale, Ndlr). Ce processus me permet de connaître les aspirations même les plus profondes de mes concitoyennes et concitoyens. De même qu'elle m'amène à mettre en mouvement toute la société. En termes de résultats concrets, mes mots d'ordre sont généralement suivis à plus de 70%. Pour citer quelques exemples: par manque d'engins et de ressources financières, j'ai demandé à tout le monde de faire la propreté chez soi.

En dépit de quelques récalcitrants et des propriétaires virtuels, ce mot d'ordre a été exécuté à plus de 70%, d'après notre première évaluation. Dans le même ordre, nous venons d'organiser les assises de Mossendjo, réclamées depuis plusieurs années par mes concitoyens et ressortissants de Mossendjo résidant hors du terroir. Il en ressort une grande prise de conscience sur les enjeux de développement de la ville et des engagements pris par tous à s'impliquer dans la mobilisation des ressources financières, économiques et techniques. Jamais, depuis l'existence de cette localité, ses filles et fils ne s'étaient retrouvés pour faire l'état des lieux et dégager les perspectives de développement de leur ville. Pour moi, la mission est accomplie, puisque la dynamique recherchée est presque obtenue.

Propos recueillis par John NDINGA-NGOMA

Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement

(Suite de la page 1)

Objectif de la campagne de sensibilisation: contribuer, essentiellement, à réduire la vulnérabilité au V.i.h-Sida, au sein des populations, notamment auprès des filles et garçons. Plus spécifiquement, la campagne a eu pour objets de lutter contre la féminisation du V.i.h-Sida; renforcer les connaissances des jeunes en matière de sexualité; améliorer les connaissances et attitudes des jeunes sur le V.i.h-Sida; encourager les pratiques et comportements sexuels à moindre risque auprès des populations; promouvoir l'utilisation du préservatif féminin.



L'équipe de campagne du ministère en pleine action.

L'équipe de campagne a été conduite par Chris Ruben Ndoba Mabilia, coordonnateur de l'Unité de lutte contre le Sida, qui a déclaré: «En engageant cette action, Mme Inès Bertille Nefer Ingani, ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, vient de marquer son engagement et sa ferme ambition de participer, pleinement, à la marche vers le développement de notre pays, car elle a sauvé des vies».

Au cours de cette campagne, les personnes sensibilisées étaient de toutes les catégories socioprofessionnelles et particulièrement les ministres, les autorités préfectorales et sous-préfectorales, les populations de Madingou et celles d'autres départements, venues aux festivités de l'Indépendance, à Madingou. Outre cela, le personnel du Semi-marathon, du stade, du Stand du Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, des administrations publiques et privées, de la Force publique, des associations et O.n.gs, des Boîtes de nuit, des Hôtels et bars dancing, des services de santé, des marchés et autres lieux publics ont été sensibilisés. Plus de 190.000 kits et gadgets, composés de pins, bracelets et préservatifs masculins et féminins ont été distribués. Par ailleurs, des causeries-débats ont été organisées. Elles ont porté sur: la féminisation du V.i.h, la sexualité précoce, l'importance du dépistage volontaire du V.i.h, la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le V.i.h.

Après ces débats fructueux sur ces différentes thématiques, les participants ont suggéré au département de poursuivre non seulement cette action mais aussi de mettre une action particulière, dans la lutte contre la pauvreté en milieu féminin, car la pauvreté est l'une des causes majeures de la féminisation du V.i.h, notamment en milieu jeune.

Notons que le bilan de cette campagne de sensibilisation sur les questions liées à la sexualité précoce et au V.i.h-Sida, dans le département de la Bouenza, a été largement positif de par l'impact de l'action menée. Toutes les couches ont été sensibilisées et il y a eu une grande adhésion non seulement des populations du département de la Bouenza, celles venues des environs, mais aussi des autorités gouvernementales, préfectorales, départementales et municipales. En d'autres termes, l'engagement de la ministre Inès Bertille Nefer Ingani à sensibiliser les populations sur les questions inhérentes à la sexualité précoce et au V.i.h-Sida, dans la Bouenza, a permis de sauver des vies. Cette campagne porte à suggérer que sa poursuite dans d'autres départements serait plus que nécessaire et vitale, pour la santé et la survie des populations. «La marche vers le développement» du Congo, engagement du président de la République, nécessitant des hommes et des femmes en bonne santé.

Alain-Patrick MASSAMBA

* Madame la maire, comment vous portez-vous?

** Physiquement et même mentalement, je me porte à merveille. Il n'en demeure pas que j'aie des soucis professionnels liés à la gouvernance de ma ville. Mes concitoyennes et concitoyens manquent encore de tout. J'ai pris une série d'engagements dont la mise en œuvre peine à se réaliser.

* Comment se porte la ville?

** J'ai hérité d'une ville dont le moral était au plus bas. Elle était presque devenue le théâtre des conceptions pessimistes. Un regain d'espoir essaie de se mettre en place, grâce à la dynamique que le conseil municipal et mon bureau exécutif venaient d'enclencher.

* Par le passé, il y avait, souvent, des remous. Mais, aujourd'hui, il y a une sorte

de quiétude. Quel est votre secret?

** Il est vrai que les remous dans cette ville sont derrière nous. Mais, il convient de rester vigilant. Certains d'entre eux s'expliquent par le contexte post-conflit; d'autres par le ménage et le leadership des dirigeants de l'époque. Moi, je suis une maman, le leadership a changé. Il faut rassurer la population, savoir parler aux jeunes et surtout être à leur écoute, ne pas les défier ou les heurter. Ils ont des préoccupations qui sont légitimes. Il ne faut pas les prendre pour des bandits. Nul n'est méchant volontairement, a dit Socrate.

* Concrètement, en quoi les assises de Mossendjo vont vous aider à améliorer votre gouvernance?

** La gouvernance, la bonne gouvernance se définit comme la capacité d'une autorité à

Université Marien Nguabi

La nouvelle équipe rectorale a été installée

Nommé au conseil des ministres du 12 août dernier, le professeur Jean-Rosaire Ibara, précédemment doyen de la Faculté des sciences de la santé, a été installé dans ses fonctions de recteur de l'Université Marien Nguabi, samedi 20 août 2016, au rectorat de cette université, à Brazzaville, lors d'une cérémonie, sous le patronage de Bruno Jean-Richard Itoua, ministre de l'enseignement supérieur. Avec lui, ont été installés aussi les deux vice-recteurs, les professeurs Jean-Maurille Ouamba, ancien doyen de la Faculté des sciences et techniques, vice-recteur, chargé des affaires académiques, et Paul Louzolo-Kimbémbé, qui a assuré, pendant dix mois, l'intérim du recteur, et qui est, maintenant, vice-recteur, chargé de la recherche et coopération.



Bruno Jean Richard Itoua (en 4^e position, à d.) posant avec les nouveaux dirigeants de l'Université Marien Nguabi.

La nouvelle direction rectorale est mise en place, conformément à la restructuration de l'Université Marien Nguabi, désormais dirigée par une équipe rectorale composée d'un recteur et de deux vice-recteurs. Pendant la cérémonie d'installation de la nouvelle équipe rectorale, le ministre Bruno Jean-Richard Itoua a remercié le professeur Paul Louzolo-Kimbémbé, ainsi que son équipe, pour avoir assumé l'intérim du recteur, pendant dix mois, malgré un «calendrier politique

extrêmement difficile», dans le pays, après le départ à la retraite du professeur Armand Moyikoua, alors recteur de l'Université Marien Nguabi. Il a, en outre, procédé à la présentation de la nouvelle équipe rectorale et les raisons qui ont présidé à sa mise en place. «Je voudrais féliciter la nouvelle organisation de l'Université Marien Nguabi qui prévoit un recteur et deux vice-recteurs: l'un, en charge des affaires académiques et l'autre, en charge de la recherche et de la

coopération».

La recherche et les affaires académiques constituent les deux mamelles nourricières de l'enseignement supérieur. Grâce à cette nouvelle organisation, la recherche fera que l'Université Marien Nguabi devienne un pôle d'excellence reconnu en matière de recherche. Le ministre Itoua est aussi heu-

reux qu'un vice-recteur s'occupe, spécialement, des affaires académiques, pour mettre à exécution le nouveau paradigme du président de la République, de mettre en adéquation la formation et l'emploi. «Nous devons nous assurer que tout ce que nous faisons, sur le plan académique, sur le plan pédagogique, au niveau des parcours,

des cursus, des curricula soient au service de la capacité des étudiants que nous formons, à accéder facilement, majoritairement, à un emploi», a déclaré le ministre de l'enseignement supérieur. Pour sa part, le tout nouveau recteur de l'Université Marien Nguabi, après avoir remercié le gouvernement de la République et plus spécialement le chef de l'Etat, pour le choix porté sur sa personne, a déclaré, en substance, qu'il ne ménagera pas sa

peine pour se «hisser au niveau de la confiance», qui lui est faite. Avec ce nouvel organigramme, tout porte à croire que l'Université Marien Nguabi quitterait, «définitivement, les places de queue dans les classements mondiaux, qui contrastent avec la valeur de notre élite», a estimé le professeur Jean Rosaire Ibara.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Diocèse d'Owando

Une délégation a participé au forum international de la jeunesse à Kinshasa

L'abbé Rony Ibata-Missatou, secrétaire-chancelier du diocèse d'Owando (Congo), a conduit une délégation de quatre jeunes qui a participé au forum international de la jeunesse organisé du 2 au 7 août 2016, à l'internat C.m.s de Kisantu, par la Communauté de l'Emmanuel de l'archidiocèse de Kinshasa (RDC) sous le thème: «Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde».

Pendant plus de quatre jours, plus de 150 jeunes venus des différentes paroisses de l'Archidiocèse de Kinshasa et des autres diocèses étaient à l'école du savoir, une sorte d'université d'été, grand rendez-vous du donner et du recevoir. Pendant le forum international de la jeunesse, les jeunes chrétiens ont eu droit à l'adoration eucharistique quotidienne, la louange, les enseignements et la messe. Des sous-thèmes tels que: «Contempler le Père miséricordieux», «la relation de l'homme à Dieu», «le mystère de la croix» ont été développés par des personnes compétentes souvent membres de la dite communauté.

Cependant, la visite des malades à l'hôpital Saint-Luc, l'évangélisation des rues, la messe de réconciliation célébrée au calvaire avec l'abbé

Adrien dans l'enceinte du jardin botanique de Kisantu ont été les points forts de ce forum. Il sied de signaler que la Communauté de l'Emmanuel est issue du Renouveau charismatique et fondée en 1972, par Pierre Goursat, de nationalité française. Elle a pour charisme:



Les prêtres et le diacre posant avec les jeunes.



Moment intense de prière et de louange.

l'adoration de Jésus eucharistique; la compassion; l'évangéli-

sation. Elle a un organisme de coopération internationale que

l'on appelle Fidesco (la foi au service de la coopération). Le forum de Kinshasa a eu l'honneur d'accueillir, durant sa tenue, une délégation du diocèse d'Owando composée de quatre membres. Que la grâce de l'Emmanuel féconde la terre du Congo-Brazzaville, par l'intercession des serviteurs de Dieu Daphrose et Cyprien Rugamba!

Abbé Patrick ETOKABEKA

Curé de la Paroisse Saint-Esprit d'Etoumbi
Tel: (00242) 06.613.63.05

XXI^{ème} dimanche du temps ordinaire-C-

«Choisissons les dernières places!»

Textes: Si 3, 17-18.20.28-29; Ps 67 (68); He 12, 18-24a; Lc 14, 1a.7-14

Le dimanche dernier, le Christ, présentant les exigences du Royaume de Dieu, nous invitait à passer par la porte étroite. Les gens voulaient savoir combien de personnes seraient sauvées. Jésus refusait de répondre à cette question et renvoyait chacun à sa responsabilité personnelle. Si Dieu «veut que tous soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité», la participation à la vie du Royaume dépend aussi de nous. «Luttez pour entrer par la porte étroite», nous dit le Christ. La porte étroite est celle où nous aidons notre voisin dans le besoin (parabole du bon samaritain), où nous ne jugeons pas les autres parce que le jugement ne nous appartient pas, où nous pardonnons non pas sept fois, mais soixante-sept fois sept fois, où nous sommes conscients des souffrances des autres. Et il n'est pas suffisant d'être baptisé, de faire sa première communion et tous les autres sacrements, d'avoir connu tel ou tel missionnaire pour entrer dans la vie du Royaume.

Les adversaires de Jésus s'imaginaient qu'ils pouvaient entrer simplement parce qu'ils étaient «fils ou fille d'Abraham», ou encore parce qu'ils avaient entendu Jésus prêcher, ou qu'ils avaient mangé avec lui. C'est même l'écho de la parole de ce dimanche. À trois reprises Luc indique que Jésus est invité à manger chez les pharisiens. L'invitation est faite habituellement un jour de Sabbat. Ce jour-là, le repas de midi a une importance particulière et succède immédiatement à l'office de la Synagogue. Il prend un caractère plus festif, et plus joyeux, que celui des jours de travail. Au cours de la rencontre d'aujourd'hui, Luc souligne que tout le monde observe tout le monde: les invités observent Jésus pour voir ce qu'il va faire et ce qu'il va dire et Jésus observe le comportement des invités. Ces derniers sont en grande partie des scribes, des pharisiens et des légistes. Ces éminents représentants de la Loi défendaient leurs prérogatives et leurs privilèges en affirmant que cela répondait au désir du peuple. Ils disaient que les honneurs qu'on leur rendait dans les synagogues, dans les festins et sur les places publiques, n'étaient pas d'abord un hommage destiné à eux-mêmes mais à la Loi qu'ils incarnaient.

Ce genre de discours, nous l'avons entendu autrefois dans la bouche d'éminents ecclésiastiques, justifiant ainsi les décorations colorées de leurs soutanes, les longues traînes de leur collerette, les dotations de belles voitures, les places réservées dans les rencontres publiques, les titres ronflants, et les courbettes qu'on leur prodiguait. Jésus observe l'arrivée des invités. Ailleurs dans l'évangile, il avait critiqué certains scribes «qui se plaisaient à circuler en longues robes, qui aimaient recevoir les salutations sur les places publiques, occuper les premiers sièges dans les synagogues et les premiers divans dans les festins» (Luc 20, 46). Sans doute regardait-il d'un œil amusé ceux qui vont maintenant prendre place aux endroits stratégiques.

Dans toutes les sociétés, y compris la nôtre, on constate cette course aux premières places. Il y a, aujourd'hui, mille signes distinctifs, et pas seulement à table, pour se mettre en valeur: la tenue vestimentaire (des amateurs de sapologie parlent de la règle de trois couleurs), certaines marques d'autos, les résidences de luxe, le snobisme de certains sujets de conversation tels les grands thèmes politiques, les sports d'élite, les voyages à travers le monde, les restaurants quatre étoiles, etc. Dans cette course aux postes de prestige, que ce soit sur le plan social, économique, culturel, politique ou même religieux, trop souvent tous les coups sont permis, même s'il s'agit de salir la réputation de la concurrence et de démolir sa crédibilité. Ce qui compte, c'est d'obtenir le poste convoité, gagner ses élections, favoriser sa carrière et se tailler une place dans la classe dominante. C'est la logique de l'affirmation de soi et de l'égoïsme individuel et collectif. C'est la loi de la survie dans notre jungle humaine.

À cette logique du monde de compétition effrénée, Jésus propose la logique du Royaume de Dieu. Il affirme que la recherche des premières places ne pourra jamais construire la société nouvelle voulue par Dieu. C'est ce qu'il enseigne à ses disciples tout au long de son ministère en Galilée et en Judée.

Les disciples ont pris beaucoup de temps à comprendre l'enseignement de Jésus. Au moment du dernier repas d'adieu, le soir du jeudi saint, Luc nous dit qu'ils «en arrivèrent à se quereller pour savoir lequel d'entre eux était le plus grand». Jésus reprit de nouveau ce thème important: «Les rois des nations dominent sur elles, et ceux qui exercent le pouvoir sur elles se font appeler Bienfaiteurs. Mais pour vous, il n'en va pas ainsi. Au contraire, que le plus grand parmi vous se comporte comme le plus jeune, et celui qui gouverne comme celui qui sert... Et moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert!» (Lc 22, 24-27). Le Christ se présente comme celui qui est au service des autres, comme celui qui est «doux et humble de cœur».

En observant les efforts des invités qui recherchent les premières places, Jésus saisit l'occasion pour indiquer la vraie grandeur de l'être humain. Il ne s'agit pas de choisir la dernière place pour être ensuite propulsé plus haut, mais de reconnaître nos limites et d'utiliser nos talents pour le bien des autres et de chasser aussi de notre cœur les fausses images de l'humilité, qui seraient mépris de soi, dénigrement, ou qui seraient un prétexte à la paresse en disant: «Je ne suis pas capable».

Notre monde serait meilleur si, au lieu de lutter toute notre vie pour obtenir une première place bien éphémère, nous cherchions la place la plus utile pour le bien de tous, le bien de notre monde, notre Afrique et notre Congo.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

Paroisse Sacré-Cœur de Sembé (diocèse de Ouesso)

Sacrement de mariage conféré par l'abbé Charel Tina

Le 6 août 2016, l'abbé Charel Tina, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, fidei donum dans le diocèse de Ouesso, administrateur de la paroisse Sacré-Cœur de Sembé, a conféré le sacrement de mariage au couple Franck Fougui et Ginélie Ondzé, qui ont décidé librement de se rendre à l'Eglise, afin de consacrer leur union au Seigneur. Plusieurs prêtres ont concélébré la messe relative à la bénédiction nuptiale, notamment l'abbé Delphin Samba, vicaire à la paroisse Saint-Michel de Nganguoni (Brazzaville), l'abbé Brice Ayessa, vicaire à la paroisse de Sembé, les abbés Paul Mbon et Boris Apane, respectivement premier et deuxième vicaire à la paroisse Saint-Michel de Pokola, et avec eux le diacre Revelhy Loufouma. Dans l'assistance, il y avait quelques séminaristes, les parents des époux, leurs témoins et de nombreux fidèles chrétiens.

Commentant le texte du jour, tiré de l'évangile selon Saint-Matthieu (19,3-6), l'abbé Charel Tina a exhorté les mariés à vivre un amour sincère et véritable. Il leur a demandé de vivre toujours un amour de miséricorde. Pour faire comprendre aux conjoints ce que c'est que le mariage, il l'a défini comme étant une union légitime d'un

homme et d'une femme. Les époux doivent rester fidèles tant dans les moments de souffrance que dans les moments de joie, à l'exemple de la Vierge Marie et Joseph, les époux fidèles.

Comme pasteur ayant connaissance des effets bénéfiques de la prière dans toutes les dimensions de la vie, l'abbé Charel Tina a invité



L'abbé Charel Tina (à g.) présidant la célébration eucharistique.



Le couple Franck Fougui et Ginélie Ondzé.

les conjoints à être assidus à la prière. Car, c'est par la prière seulement que leur foyer pourra évoluer. Puisque la prière transforme toujours, on ne peut pas rencontrer Dieu et faire du sur-place, les a-t-il rassurés. Il a demandé également aux conjoints de faire des projets de vie ensemble. A la femme, le célébrant lui a fait comprendre que toute la charge dans un foyer ne revient pas de droit au mari seul. Donc, la responsabilité conjugale doit être partagée. Il les a exhortés aussi à la bonne éducation de leurs enfants; une éducation qui trouve son

authenticité dans l'unité avec le Christ, Maître de la vie et de l'histoire. C'est avec la belle mélodie liturgique de la chorale Cardinal Emile Biayenda de la paroisse Saint-Michel de Pokola que Franck Fougui et son épouse Ginélie Ondzé ont exprimé leur joie d'être désormais unis en une seule chair dans le Seigneur.

Reddy Brel KONGA NDINGA
Séminariste en stage vacances à la cathédrale Saint-Pierre Claver de Ouesso

IN MEMORIAM

27 août 2003
27 août 2017

14 ans déjà depuis que le Seigneur a rappelé à Lui sa servante Marie-Clémentine YENGO. En ce jour mémorable, M. BADIDILA et ses enfants prient tous ceux et toutes celles qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle, afin que repose en paix son âme.



Et, que brille à ses yeux la lumière sans déclin!
Maman, nous ne t'oublierons jamais!
Pour les enfants, Davy BADIDILA.

J'aime lire
La Semaine
Africaine, votre journal

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
Brazzaville (République du Congo)
Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
Case J 490 M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745 – Tél.: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79
E-mail: etudepongui@yahoo.com

**AVIS DE CONSTITUTION
«LA FERME AGRO PASTORALE
D'IVONGUI»**

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
60, rue Mayama, quartier Mougali
RCCM CG/BZV/16 B 6629

Suivant acte authentique reçu le 17 août 2016 par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM), Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M), dûment enregistré à Brazzaville, à la recette des Impôts de Ouenzé, le 18 août 2016, sous le Folio 144/7 n°944, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: «LA FERME AGRO PASTORALE D'IVONGUI»;

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée ;
Objet: la société a pour objet:

- la production agricole;
- l'élevage;
- la transformation des produits agricoles;
- la transformation des produits de l'élevage;
- la vente de produits agricoles et agro-alimentaires;
- la vente de services liés à l'agriculture et à l'agro-alimentaire;
- le négoce et la transformation de tous produits nécessaires à l'agriculture et à l'agroalimentaire ;
- l'importation et la commercialisation de vivres frais;
- la conservation de tous produits issus de l'agriculture et de l'élevage;
- l'importation, la production et la commercialisation des aliments de bétail.

Siège social: Brazzaville (République du Congo), 60, rue Mayama, quartier Mougali;

Durée: 99 années, à compter de son immatricu-

lation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Apports en numéraire: Suivant acte authentique portant Déclaration Notariée de Souscription et de Versement reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire, le 17 août 2016, enregistré à la recette des Impôts de Ouenzé, le 18 août 2016, sous le Folio 144/8 n° 943, les apports en numéraires de la somme de dix millions (10 000 000) de Francs CFA, représentant la totalité du capital social, ont été souscrites en totalité et libérées intégralement par les associés;

Capital: Le capital social est fixé à la somme de dix millions (10 000 000) de Francs CFA; Il est divisé en mille (1000) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, portant les numéros un (1) à mille (1000), régulièrement souscrites et libérées intégralement ;

Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 22 août 2016, sous le numéro: 16 DA 735;

RCCM: la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM: CG/BZV/16 B 6629 du 22 août 2016.

Pour avis,
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire

**CHRONOGRAMME
DES SEMINAIRES
DE FORMATIONS MAG.SYS**

MAG.SYS: Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo Derrière la fac de droit (à l'étage)
05 556 90 64 / 06 937 60 54

MENTION	DUREE	DEBUT	HEURES
LES ASSURANCES <i>Généralités-Concepts-Procédures-Cas pratiques</i>	1 Semaine	10 Août 2016	17h-19h45
LOGISTIQUE <i>Approvisionnement - Gestion des stocks - Incoterms - Transport - Assurance</i>	2 Semaines	17Août 2016	17h -19h45
GESTION DES PROJETS <i>Montage et organisation- Outils de suivi - Planification et Pilotage - Evaluation financière et rentabilité</i>	2 Semaines	23 Août 2016	17h -19h45
CONCEPTION ET IMPLEMENTATION D'UNE BASE DE DONNEES <i>Exemples de Projet</i>	2 semaines	13/09/ 2016	17h-19h45



**RESTER AU CONGO ET ETRE DIPLOME
DES UNIVERSITES D'EUROPE, C'EST DESORMAIS
POSSIBLE, AVEC L'ECOLE CONSULAIRE
DE POINTE-NOIRE ESCIC**

Ouverture des inscriptions pour la promotion 2016-2017:

- Bachelor en anglais pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM/France).
 - Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir pour les détenteurs de BTS (IFAM).
 - Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA/France).
 - Master en Management des Ressources Humaines, MRH (diplôme de ESLSCA).
 - Master en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris).
 - Master en Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement, MQHSE (ITESCIA).
 - Master en Management des organisations (ESLSCA).
- Tél.: 06 638 85 87; 04 43 148 27-escicinfo2013@gmail.com; site web: www.escic-cg.com

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ENVIRONNEMENT
PROJET DE REDUCTION DES EMISSIONS LIEES A LA DEFORESTATION
ET A LA DEGRADATION DES FORETS
Coordination Nationale
Case J370V, Tel : +242 06 909 68 08/06 666 73 21- Courriel : predd.cg@hotmail.com
Brazzaville, République du Congo,

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
N° 017/MEFDDE/CAB-PFDE-UCP-SPM/16**

«Recrutement d'une firme chargée de la mise en place du mécanisme de remontée d'informations et de recours du processus REDD+ en République du Congo»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un don additionnel (TFOA1223), pour le financement des activités du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'une firme chargée de la mise en place du mécanisme de remontée d'informations et de recours du processus REDD+ en République du Congo.
2. L'objectif de la mission est d'appuyer la Coordination Nationale REDD dans l'amélioration et la finalisation du draft du mécanisme de remontée d'informations et de recours formulé par la cellule juridique, en passant en revue les expériences pertinentes nationales et étrangères. La durée de la mission est de six (06) mois.
3. La Coordination Nationale REDD, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions

semblables, etc.). Les consultants intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Dans le cas d'une association, les consultants doivent indiquer clairement le Chef de file et sa nationalité.

4. Sur cette base, un cabinet d'études sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la qualification des consultants (QC).

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 12 septembre 2016 à :

Projet Forêt et Diversification Economique
Immeuble J-142/V, Quartier OCH,
Arr.3-Mougali-Brazzaville,
République du Congo
Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à:
pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 22 Août 2016

Le Coordonnateur National

Georges Claver BOUNDZANGA

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ENVIRONNEMENT
PROJET DE REDUCTION DES EMISSIONS LIEES A LA DEFORESTATION
ET A LA DEGRADATION DES FORETS
Coordination Nationale
Case J370V, Tel : +242 06 909 68 08 :06 666 73 21- Courriel : predd.cg@hotmail.com
Brazzaville, République du Congo

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
N° 018/MEFDDE/CAB-PFDE-UCP-SPM/2016**

«Recrutement d'un consultant individuel national chargé de la réactualisation du manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable y compris la passation de marches du Projet REDD+»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un don additionnel, pour le financement des activités du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit don pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un consultant individuel national chargé de la réactualisation du manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable y compris la passation de marches du projet REDD+.
2. L'objectif visé est de réactualiser le manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable y compris la passation de marchés ainsi que les outils de gestion en vue de définir les rôles de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Projet afin d'éviter d'éventuelles conflits d'attributions et d'empiètement.
Le Consultant veillera à ce que le manuel soit utilisé par (i) le personnel du projet comme manuel de référence (ii) la Banque Mondiale pour évaluer l'admissibilité des systèmes de plan, d'information et de vérification des comptes du Projet et (iii) les vérificateurs pour évaluer le système comptable, de contrôler le Projet et d'appliquer les procédures spécifiques d'audit. La durée de la mission est de 30 jours ouvrables plus dix (10) jours de formation.
3. La Coordination Nationale REDD invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:
- les copies des diplômes; - les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de

mission: année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client); - l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant:

- avoir un diplôme d'expertise comptable; un diplôme universitaire dans les domaines de l'organisation des entreprises;
- avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la rédaction de manuels de gestion administrative, financière et comptable; - avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et PowerPoint); - avoir une connaissance des procédures de gestion des projets financés par les bailleurs de fonds tels que la BAD, la Banque Mondiale, l'UE....
- 4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.
- 5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.
- 6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 12 septembre 2016 à:
Projet Forêt et Diversification Economique
Immeuble J-142/V, Quartier OCH,
Arr.3-Mougali-Brazzaville, République du Congo
Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à:
pfdecongo2011@yahoo.com
Brazzaville, le 22 Août 2016
Le Coordonnateur National
Georges Claver BOUNDZANGA

Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement

Lancement officiel du programme national sur les équations allométriques...

Le ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement a procédé jeudi 4 août 2016, au lancement officiel du programme national sur les équations allométriques, en organisant un atelier, à Brazzaville. La cérémonie a été présidée par Pierre Taty, directeur de cabinet de la ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, en présence de Jacques Ossissou, directeur général de l'économie forestière, représentant le secrétaire exécutif de la Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale), du Pr. Jean Joël Louméto, responsable du projet sur les équations allométriques et Georges Claver Boundzanga, coordonnateur national de la Redd. Ce projet est destiné à l'estimation des stocks de carbone et, les équations allométriques, très techniques, permettront de déterminer la biomasse d'un arbre.



Les organisateurs et les participants à l'ouverture des travaux.

Les forêts du Bassin du Congo constituent le deuxième poumon écologique de la planète. Elles remplissent des services écosystémiques très importants, lesquels devraient engager des paiements, pour les pays qui les hébergent. Pour ce faire, une évaluation correcte et satisfaisante est nécessaire. C'est dans ce sens que la Comifac a initié un projet qui contribuera à l'établissement des équations allométriques devant permettre de mieux apprécier les biomasses et, par conséquent, le carbone forestier du Bassin du Congo, en tenant compte de la diversité écosystémique, dans la préoccupation environnementale sur le climat et notamment, dans le cadre de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation forestière.

Pour améliorer la connaissance du rôle de ce patrimoine de la sous-région Afrique centrale, le laboratoire de botanique et écologique appartenant à la faculté des sciences et techniques de l'université Marien

Nguabi, que dirige Jean Joël Louméto, responsable du projet, a été retenu pour la collecte des données au Congo. Pour ce dernier, «le projet, qui est officiellement lancé est une opportunité pour promouvoir la recherche forestière dans les écosystèmes naturels de notre pays.» Jacques Ossissou a souligné, de son côté, que «l'un des défis actuels auxquels les pays d'Afrique centrale sont confrontés est la fiabilité des estimations des stocks de carbone forestier qui sont à la base des crédits carbone et qui pourront être mis sur le marché du carbone. La pierre angulaire de l'estimation des stocks de carbone et les facteurs d'émission étant les équations allométriques. L'élaboration des équations allométriques pour le Congo et les autres pays d'Afrique centrale permettra de jeter les bases d'un système d'incitations financières basé sur les résultats pour la Redd+».

«La République du Congo considère la Redd+ comme un outil de développement durable et aussi comme

un véritable pilier de l'économie verte», a dit Pierre Taty, en lançant le programme national sur les équations allométriques. L'objectif du programme, a-t-il poursuivi, est de permettre à notre pays et aux pays Redd+ de la Comifac d'avoir un outil de qualité, pour intégrer au mieux tous les paramètres déterminants, en vue d'une meilleure comptabilisation du carbone forestier, un des produits nouveaux, qui entre dans la diversification de notre économie. «Le processus Redd+ est en pleine construction, avec des enjeux à la fois politique et technique. La fiabilité des estimations des stocks de carbone forestier est l'un des enjeux techniques, pour les pays d'Afrique centrale. Quoique la vision que l'on a des quantités de carbone dans les forêts tropicales d'Afrique centrale et de leur évolution, soit aujourd'hui un peu plus nette, il n'en demeure pas moins que de nombreuses zones d'ombre persistent encore. C'est pourquoi, l'élaboration des équations allométriques pourraient être perçues comme la pierre angulaire de l'édifice destiné à l'estimation des stocks de carbone», a-t-il

conclu. Notons que la lutte contre le réchauffement du climat donne lieu à de nombreuses questions scientifiques. Et, des dispositions de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et le protocole de Kyoto, adoptées respectivement en 1992 et 1997 prévoyaient, déjà, le rôle de la recherche scientifique. L'accord de Paris ou la Cop 21, adoptée l'année dernière, a de nouveau soulevé l'implication indispensable de la communauté scientifique sur cette question.

Pour rappel, le Congo est le cinquième pays de l'Afrique centrale à déterminer les travaux de collecte des données pour l'élaboration des équations allométriques. Ces campagnes de collectes des données dans la sous-région ont commencé au Gabon, en avril 2015, et les travaux de terrain, qui viennent de finir, ont porté sur un échantillon de 152 arbres. Après le Gabon, le Cameroun en juillet 2015, la Centrafrique en mars 2016, la Guinée Equatoriale en avril 2016 et, le Congo en août 2016.

Philippe BANZ

Promotion de la femme

Vers la mise en place d'un observatoire congolais pour l'égalité professionnelle

Afrique a célébré, le 31 juillet, la journée de la femme africaine. Au Congo, l'évènement a été marqué par la tenue d'un forum national sur le leadership féminin, les 30 et 31 juillet, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération. Présidé par le premier ministre Clément Mouamba, ce forum a eu pour objectif d'identifier les facteurs limitant l'accès des femmes, dans les sphères de prise de décisions en politique, et les participantes ont formulé, à cet effet, plusieurs recommandations, parmi lesquelles, la création d'un observatoire congolais, pour l'égalité professionnelle.



Les membres du gouvernement présents à la célébration.

L'observatoire congolais pour l'égalité professionnelle, qui sera mis en place très prochainement, aura pour mission d'accompagner et de compléter les connaissances des femmes et filles, afin de faciliter les prises de décisions et de soutenir l'accès à l'information dans différents domaines. A cette occasion, les femmes ont recommandé au gouvernement l'octroi des bourses de spécialisation pour les étudiantes, avant de suggérer, pour le suivi scolaire de la jeune fille, le renforcement des cellules d'écoute dans les établissements, l'alphabétisation des mères et la mise en place d'une base de données sectorielles sur les compétences féminines.

Au cours de ce forum, les thèmes développés ont été liés à la notion de parité, aux droits des filles et des femmes dans l'accès à l'éducation en Afrique, au leadership féminin et à la place de la femme dans l'agenda 2063 de l'U.a. L'expérience du combat mené par les femmes en R.c.a (République centrafricaine), au Rwanda et au Sénégal a été d'un apport enrichissant dans les échanges entre les femmes. «Du fait que tous les domaines de la vie sont liés à l'égalité des sexes, il faut faire des efforts, pour enrayer la discrimination basée sur le genre partout où elle est présente, notamment dans la vie publique», a affirmé Anthony Ohemeng-Boamah, qui, par ailleurs, a réaffirmé l'appui des Nations unies au Congo, dans la promotion du leadership politique féminin. Clément Mouamba a exhorté, pour la circonstance, les femmes à renforcer leurs capacités organisationnelles pour la gestion de la cité et le mieux vivre ensemble.

Notons que selon Onufemmes, en 2015, le salaire moyen des femmes participant au marché du travail, dans le monde, était encore inférieur à 24% comparé à celui des hommes. Dans le classement établi par l'union interparlementaire, le Congo occupe le 168e rang sur 193 pays, quant au pourcentage des femmes siégeant au parlement. La proportion de femmes députés, qui était de 12%, en 2005, était tombée à 6%, en 2007, avant de remonter à 9%, en 2012. Actuellement, le nombre de femmes au sein du gouvernement est de 7 sur 38 ministres, une situation qui peut dans les années à venir, être améliorée.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

IN MEMORIAM

Rollin Joseph MATINGOU

(26 août 2008 - 26 août 2016)

Voici huit ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui.

Rollin Joseph MATINGOU, agent de La Semaine Africaine.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé puissent avoir une pensée pieuse pour lui.

Une messe en mémoire du disparu sera dite, le dimanche 28 août 2016, à la paroisse Saint Michel de Nganguoni.

Paix à son âme.



NECROLOGIE

Mme Nadine BOUBOU, inspectrice de jeunesse et des sports, Mme Laurence FOUNTA et famille ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fils aîné, Iverdon Chérubin TSATY FOUNTA, chef de service à la société AVERDA, survenu le 22 août 2016, à 2h00mn du matin, au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 105, rue Ossélé, Mougali, Brazzaville.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



OFIS SECURITY SYSTEMS

La haute sécurité contre le cambriolage

OFIS, votre expert en Alarme anti-intrusion

Protégez vos biens et sécurisez votre activité !

Pointe-Noire : 319, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

t.: (+242) 01 600 0000

Stade Félix Eboué, à Poto-Poto (Brazzaville)

Les portes de la Foire Holidays, officiellement ouvertes

Depuis le 1^{er} août 2016, le Stade Félix Eboué, à Poto-Poto (arrondissement 3 de Brazzaville), vibre au rythme de la première édition de la Foire Holidays. Une ingénieuse initiative de Lévy Younès Ambvouli, président du bureau exécutif national de la D.n.r (Dynamique pour le renouveau), plateforme politique organisatrice de cette activité foraine, organisée en partenariat avec le Ministère de la culture et des arts. Ce dernier a procédé à l'ouverture officielle de cette foire culturelle, le dimanche 21 août dernier. Léonidas Carel Mottom Mamoni, ministre de la culture et des arts, a rehaussé de sa présence cette cérémonie qui a mis en ébullition le Stade Félix Eboué, pendant des heures.

Après avoir fait observer une minute de silence, en mémoire des sept personnes disparues, en 2011, pendant une bousculade, au Stade Eboué, à l'ouverture de la 8^e édition du Fespam (Festival panafricain de musique), Lévy Younès Ambvouli a remercié tous ceux qui ont apporté leur grain de sel pour que le projet Foire Holidays prenne corps: le ministre de la culture et des arts, les autorités de la ville de Brazzaville, notamment l'administrateur-maire de Poto-Poto, le comité de gestion du Stade Eboué, les services de police, les exposants, etc. «Aujourd'hui, c'est un grand jour, et même un grand honneur, pour moi, de me tenir devant vous, sur ce podium, dans ce stade qui est mythique, rempli d'histoires et des moments forts de notre communauté, pour déclarer et annoncer, de manière officielle, le lancement de la première édition de la Foire Holidays. Que la joie et la fête soient au rendez-vous...», a déclaré Lévy Younès Ambvouli,

pour lancer, officiellement, cette fête foraine. Après quoi, l'orchestre Patrouille des Stars, qui avait, déjà, exécuté quelques chansons sur le podium géant dressé sur la pelouse du Stade Eboué, sous la houlette de son leader, Kevin Mbouadembenga "le Métatron", a poursuivi son show, qui a subjugué plus d'un. Mais bien avant cela, les centaines de spectateurs s'étaient régalez avec le défilé de mode offert par les mannequins du groupe Mode Art, les spectacles offerts par le groupe Hit Money, deux contorsionnistes, et le chanteur ponténégrin Satellite. Créé dans le double but de promouvoir la culture congolaise et de détendre les Brazzavillois, en période de vacances, la Foire holidays s'étendra jusqu'au 15 octobre 2016. On y trouve une aire de jeux, pour les enfants et une autre, pour les adultes. L'aire de jeux adultes comprend : le Scrabble, le jeu de dames, etc. Tandis que, celui des enfants est composé, entre



Lévy Younès Ambvouli lançant, officiellement, le premier round de la Foire Holidays.



L'orchestre Patrouille des stars authentique a subjugué le public.

autres, d'un toboggan et de jeux vidéo. La Foire Holidays, c'est aussi plus d'une centaine de stands, véritables vitrines permettant aux commerçants et autres entreprises de vendre leurs produits et services. C'est, éga-

lement, un espace d'expression pour les artistes musiciens, comédiens, stylistes modélistes, etc.

Véran Carrhol
YANGA

Fespam (Festival panafricain de musique), édition 2017

Plusieurs artistes tchadiens attendus à Brazzaville

Dans le but de féliciter et de soutenir le ministre de la culture et des arts du Congo, pour ses initiatives dans l'organisation du Fespam (Festival panafricain de musique), et de faire le tour d'horizon pour voir comment impliquer pleinement le Tchad et ses artistes pour qu'ils soient prêts pour participer, de façon effective, à ce rendez-vous bisannuel, Mme Kalzeube Neldikingar Madjimta, ambassadeur de la République du Tchad au Congo, a eu, mardi 28 juin 2016, à Brazzaville, un entretien avec M. Léonidas Carel Mottom Mamoni, ministre de tutelle, qui, à l'issue de l'entrevue, a remis à son hôte un Cd de la fête de la musique, célébrée le 21 juin dernier, à travers les quatre coins de la planète.

A l'issue de cette rencontre qui s'est déroulée dans une atmosphère conviviale, l'ambassadeur du Tchad au Congo a aussi annoncé la participation de plusieurs artistes tchadiens évoluant dans le domaine de la musique, du folklore et de la peinture, en vue de donner une autre coloration à ce grand rendez-vous de la musique célébrée tous les deux ans au Congo-Brazzaville. Le ministre Mottom Mamoni, a-t-elle indiqué, a pensé donner un coup de fouet dans les préparatifs de ce festival, en se prenant à temps. «Et pour ce faire, il a, déjà, commencé

les préparatifs et nous voulons le féliciter pour cette noble initiative car, au Tchad, comme au Congo, il existe une diversité culturelle et, dorénavant, toutes les éditions du Fespam connaîtront la participation des groupes culturels tchadiens, non seulement les artistes musiciens, mais également les groupes folkloriques et les peintres qui n'ont jamais participé au Fespam viendront faire, cette fois-ci, la nouveauté de cette édition», a-t-elle rassuré. Excepté le volet Fespam, les deux personnalités ont, aussi, abordé la question de la Charte culturelle signée par les



deux Etats. D'après le ministre Mottom Mamoni, le Congo et le Tchad ont décidé de revoir cette charte qui est beaucoup plus en veilleuse, par manque d'application. Mais qui, pourtant, doit être une base juridique permettant aux deux pays de voir comment s'organiser pour prendre part au Fespam, et le rendre comme ils le veulent. Les ministres de la culture des deux pays vont donc se retrouver, très bientôt, pour voir les contours liés à cette charte, tout

en associant leurs collègues d'autres pays, pour essayer de voir, ensemble, comment réviser cette charte qui va parler de la renaissance culturelle de l'Afrique qui a une diversité culturelle, afin de donner une autre coloration au Fespam, et faire la promotion des cultures africaines.

Alain-Patrick
MASSAMBA

Vient de paraître

«Les souvenirs tragiques» de Jessy Loemba

Encore un roman sur le marché! C'est bien «Les souvenirs tragiques» du Congolais Jessy Loemba. La présentation de l'ouvrage a eu lieu, le 19 août dernier, au Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard de Pointe-Noire.



Jessy Loemba dédicant son ouvrage.

Il s'agit d'une histoire fictive qui se déroule dans la République de Bwale ravagée par une guerre opposant le général Elombé au président démocratiquement élu, Son Excellence Mayélébé. Alors que les obus crachés par tous les protagonistes, des jeunes en formation dans une école militaire sont «piégés», car ne sachant où aller, où fuir. Le directeur de l'école militaire va décider de les libérer, comme pour les épargner des affres d'une bataille à laquelle ils n'avaient rien à voir. Ne supportant pas ce climat, deux d'entre eux décident de s'exiler en Europe, dans la ville de Poponville. Mais, là non plus, la vie ne leur sera pas du tout facile. Tant on n'est jamais mieux ailleurs que chez soi.

Comme ce qui s'est passé chez nous, en 1997! Le sentiment éprouvé par les quelque cinq cents personnes présentes au Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard de Pointe-Noire est loin d'être fantaisiste. Tant l'histoire racontée dans les 116 pages du roman de Jessy Loemba paru aux Editions Langlois Cécile de France et préfacé par Franck Cana, est, au détail près, semblable à ce que le Congo-Brazzaville a connu, en 1997: la fameuse guerre du 5 juin. Une guerre dont beaucoup de Congolais ont du mal à se remettre, en raison de ses lourdes conséquences sur tous les plans. Si Jessy Loemba, à l'instar de tout romancier, s'est gardé, dans les 116 pages de son ouvrage, de prescrire une certaine démarche à son lectorat, le but essentiel aura été de montrer, tel dans un miroir, combien l'homme, en tant qu'auteur des conflits, en est, en réalité, la première grande victime. «D'où la nécessité du dialogue, lorsqu'il y a quelque différend. Il est, en réalité, inutile de recourir à la violence, car ça nous impacte, directement ou indirectement», a expliqué Florent Sogni Zaou, écrivain, invité à la cérémonie de présentation. Mais, pour en savoir davantage, le mieux serait de disposer d'à peine 10.000 francs Cfa (environ 16 euros), pour se procurer l'ouvrage et le lire intégralement. Ancien enfant des troupes, formé à l'E.m.p.g.l (Ecole militaire préparatoire Général Leclerc) de Brazzaville, Jessy Loemba est, aujourd'hui, officier des F.a.c (Forces armées congolaises). Il avait, déjà, publié, en 2011, un roman intitulé : «Chronique d'un destin manqué», aux éditions Publibook de Paris, en France. Il est marié à Prestige Kitsoukou, médecin et écrivaine, auteur de «Destin brisé».

John NDINGA-NGOMA

MTN Congo, par sa Fondation, offre au Lycée de Madingou une Salle School Connectivity et une Bibliothèque

MTN Congo, à travers sa Fondation, met en pratique la missive intitulée: «*Soyez au service de la vie*» de l'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ, qui écrit une lettre dédiée à «*La Jeunesse*», pleine de force et de vigueur, sous le titre ci-dessus.

L'accession à la démocratisation et massification de l'accès au savoir sans hétérogénéité à l'endroit des publics est tout le sens que la Fondation MTN Congo a eu à réaliser, durant la journée du 14 Août 2016 dernier, lors des festivités commémoratives du 56^e anniversaire de l'accession à l'indépen-

de littératures...) et d'une salle informatique entièrement aménagée, électrifiée et câblée (de 15 postes et d'une connexion internet 3G+ de forte capacité gratuite) pour les élèves et enseignants. C'est avec une très grande émotion et fierté que le Proviseur, M. MPASSI, a accueilli ledit don, à travers les mots suivants:



Deux lecteurs dans la bibliothèque.

L'inauguration d'une bibliothèque et d'une salle School Connectivity représente un moment fort, car elles sont synonymes d'un accès à tous à la culture, à la lecture, à la découverte et surtout, à l'amélioration de soi. Et cela est également un moment fort, car ces investissements réalisés par la Fondation MTN viennent compléter les aménagements réalisés dans la ville de Madingou. Ils participeront, sans aucun doute, à l'amélioration du bien-être de ses habitants, mais aussi, des habitants



Une vue intérieure de la bibliothèque, à gauche, et de la salle School Connectivity, à droite.

dance de la République du Congo, cela à travers la mise en œuvre de ses programmes communautaires axés, principalement, sur l'éducation, dénommés : Y'ello School Connectivité et Y'ello 100 Bibliothèques pour tous.

Oui, les Ministres Léon Juste IBOMBO, en charge des Postes et des Télécommunications, Leonidas Carel MOTTOM MAMONI, de la Culture et des Arts, ainsi que Ange Wilfrid Aimé BININGA, de la Fonction Publique et des Réformes de l'Etat, ont eu à couper les rubans symboliques marquant l'inauguration au sein du Lycée et Collège Nestor WOLO MAKOUNDZI, de Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, suite au don de la Fondation MTN Congo, composé d'une Bibliothèque totalement équipée de 32 places de lecture assises, de 3500 ouvrages didactiques (Culture Générale, Biologie, Anglais, Mathématiques, Physiques, Français, Histoire, SVT, Latin, Géographie, Dictionnaires, Poésies, Droit et bien d'autres romans



Photo de famille avec les élèves.

«*Grace à la Fondation MTN Congo, les élèves de Madingou, en général, et ceux du Lycée Nestor Makoundzi Wolo pourront, enfin, entrer dans l'ère du numérique, via la salle School Connectivity et accéder à l'univers du livre, à partir de la Bibliothèque Nelson Mandela offerte pour le grand bonheur de la jeunesse congolaise, souvent confrontée au manque de Bibliothèques viables.*»

Il sied, ici, de préciser que l'inauguration de la bibliothèque Nelson MANDELA de Madingou est

la première bibliothèque d'un vaste programme social dénommé: «*Y'ello 100 Bibliothèques pour tous*», programme qui consiste à l'installation de 100 Bibliothèques au sein des 12 Départements de la République du Congo. C'est-à-dire une moyenne de 8 bibliothèques par départements.

Pour Cyriaque OKOUMOU, le Directeur de la Fondation MTN Congo, «*L'école est un lieu d'apprentissage par excellence, malheureusement trop méconnu. Malgré les efforts consentis, l'école*

est, à la fois, le faire vivre et le faire connaître.»

C'est pour cela que pour MTN Congo, le nouvel espace informatique offert, dénommé: «*School Connectivity*», est un programme d'intégration de la culture numérique dans les établissements de formation et d'enseignement en République du Congo. La Fondation MTN Congo est ici à sa sixième réalisation après les facultés de l'Université Marien Ngouabi et le diocèse de Ouessou, en 2015. Il sied de noter que ce programme se poursuivra, très prochainement,

au centre culturel de Nkayi et dans les deux grands lycées de la capitale économique, qu'est Pointe Noire, avant la rentrée scolaire 2016-2017. Pour le Spécialiste CSR de MTN Congo, M. Olfrey OBA, «*Le School Connectivity inauguré aujourd'hui saura trouver de nouveaux arguments, pour attirer plus d'élèves, enseignants et visiteurs. Cela, afin de permettre le renforcement des compétences de nos concitoyens et surtout, de faire de la ville de Madingou un espace connecté avec le monde.*»

Force est de constater, que par ses actions, MTN Congo prouve à suffisance le sens de sa responsabilité sociétale à l'endroit des communautés congolaises et celles de Madingou, en particulier. C'est tout le résumé qu'exprime Mme Claudia DOSSOU, en qualité de Manager de la Fondation: «*Le rôle de la Fondation MTN Congo est d'accompagner les pouvoirs publics dans leurs lourdes et exaltantes missions de désenclavement intellectuel de la jeunesse congolaise à travers la mise en œuvre de projets durables aux profits du plus grand nombre.*»

de tout le département de la Bouenza.

Il revient, tout de même, aux responsables de cet établissement Nestor Makoundzi Wolo, de faire bon usage de ces investissements, au profit des générations futures. A cet effet, il est donc primordial de tout mettre en œuvre, pour favoriser la fréquentation de ces édifices et offrir des prestations de qualité, car l'objectif majeur d'une bibliothèque et d'une salle School Connectivity est de mettre le savoir à la portée de tous, en abattant l'une des barrières sociales majeures, qu'est l'accès à la culture.

En définitive, une bibliothèque physique ou numérique est le lieu par excellence de l'ouverture à la culture. Elle permet de répondre à la soif du savoir, de connaissances, de découvertes exprimée par les enfants, les adolescents, les lecteurs de tout âge, ainsi que les personnes en situation d'handicap. Et, bien sûr, une bibliothèque, c'est aussi un lieu de rencontre et d'échanges.

Jeux Olympiques

L'escarcelle vide et des yeux pour pleurer!

Le Congo était à Rio de Janeiro. Quelques dix sportifs pour une vingtaine d'officiels. Noyés dans nos fauteuils, nous avons scruté, chaque soir, le petit écran. On regardait, incrédules, les athlètes grimper le podium pendant que fusait l'hymne national saluant le premier élève de la classe. Aucun Congolais!

La dernière semaine des épreuves d'athlétisme n'a pas fait mentir les pronostics. Le Congo a donc quitté le village olympique l'escarcelle vide et les traits tirés. En seize jours de compétition, nos représentants n'ont pas été capables de trouver le chemin du podium. Une triste habitude.

Qu'aura été, en définitive, le sport congolais à Rio? Tous ses représentants ont fait piètre figure, excepté le lanceur de poids Franck Elemba, qui a terminé au pied du podium, donc quatrième de son concours, en réussissant un jet à 21,20m, nouveau record personnel et nouveau record du Congo.

Franck Elemba a, donc, atteint la finale, l'objectif qu'il s'était fixé. Historique! Il efface des tablettes les "Migs" (Théophile Nkounkou, Jean Nsana, Kanza et Bassegela), le relais 4X100m congolais, demi-finalistes aux Jeux Olympiques de Munich, en 1972. Sa performance est malheureusement l'arbre qui cache la forêt. Les autres membres de



Franck Elemba a réussi l'exploit d'atteindre la finale, mieux il a terminé au pied du podium.

l'équipe olympique du Congo ont été éliminés soit au tour préliminaire soit au premier tour. Le boxeur Dival Malonga Dzalamou (Super-léger) a été battu par K.O technique dans la troisième manche, par l'Ouzbékistan Gaubnazarov. Son collègue Anuel Ngamissengué (Poids Moyen) s'est incliné aux points, au tour préliminaire, aussi, face à l'Algérien Ilyas Abbadi. Les nageurs Stefan Bellore Sangala (81^e au 50m nage libre féminin) et Andres Koka (50 m nage libre masculin), les pongistes Jianan Wang (simple masculin), qui a certes, passé un tour, Xing Han (simple féminin) et Saka Saraju (simple masculin) n'ont pas fait

le poids non plus. La sprinteuse Cecilia Bouélé (12^e 18 au 100m féminin, soit 58^e au classement) a été éliminée dans sa série du premier tour. Celui qui a le plus attiré sur lui les feux de l'actualité, est le judoka Déo Gracias Ngokaba, dans la catégorie des plus de 100kg. Il n'a passé que 44 secondes sur le tatami de Rio, car envoyé rapidement au tapis avec un wazari exécuté par le Néerlandais Roy Meyer. Des réseaux sociaux ironiques ont balancé les images de sa chute ultra-rapide. Il faut être, cependant, indulgent avec les sportifs congolais. La médaille olympique, qu'elle soit dorée, argentée ou bronzée, est

le fruit d'une politique sportive. N'est pas orpailleur heureux ou comblé qui veut. Qu'aurait dû faire le Congo? Ses sportifs ne pouvaient pas rivaliser avec les meilleurs vu leur dénuement. On ne joue pas avec le sport de haut niveau. La préparation du sportif commence aussitôt que se termine une olympiade. Le hasard mène rarement au podium olympique. Le bricolage, c'est bon pour les compétitions de quartier. Aussi est-il curieux que des dirigeants soient mécontents des performances de nos représentants à Rio.

G.M.

Handball

Abo-sport et Inter Club sacrés champions de Brazzaville!

Les rideaux sont tombés, jeudi 18 août 2016, dans le magnifique gymnase Nicole Oba de Talangaï, sur les championnats brazzavillois de handball, masculin et féminin, en consacrant dames d'Abo-Sport "Djérééré" et hommes d'Inter Club "Machette-On part, on part", chez les seniors. Ces championnats entrent dans l'histoire comme étant les premiers disputés dans une salle moderne, à Brazzaville. Cinquante et un ans, souvenons-nous-en, après l'intrusion du jeu à sept au Congo, à la faveur des 1^{ers} Jeux africains, en 1965.



Le président de la ligue remettant le trophée de champion féminin au capitaine d'Abo-Sport. (Ph. Adiac)



Inter Club hommes récompensé pour son titre. (Ph. Adiac)

Abo-Sport, intouchable, n'a laissé aucun point sur le chemin du titre communal, ses adversaires étant relativement trop faibles: quatorze victoires en autant de matchs joués. Une performance que ne réussit pas n'importe qui. Chapeau bas! Seul, en définitive, Inter Club a rencontré de la résistance, en abandonnant trois points à ses adversaires. Des matchs étaient au programme de la dernière journée.

En seniors dames, CARA a eu raison d'Etoile du Congo, par 33-25, tandis qu'en seniors hommes, si A.S Brazza s'est débarrassé, difficilement, d'Inter Club 2 (39-21), Caïman l'a emporté de trois buts, aux dépens d'Etoile du Congo (33-25). Naturellement, des sportifs se sont illustrés pendant les trois mois qu'ont duré ces championnats, et ils ont été récompensés, à juste titre. Concernant notamment les

meilleurs buteurs, les trophées ont échu à Klène Divoko Divoko Kangou, d'Etoile du Congo, chez les dames, auteur de 150 buts, et Florida Okolongongo, de Caïman, chez les hommes, qui en a inscrit, au total, 96.

Bilan d'espoir

Lorsqu'ils étaient lancés, il y a près de trois mois, l'obsession de la Ligue départementale de

handball de Brazzaville était de les réussir. «Je suis satisfait. Cette réussite, je le reconnais, a été aussi votre œuvre... par le soutien multiforme que vous n'avez cessé d'apporter à nos sportifs», a avoué Guy-Patrick Epemy, le président de la ligue. Se félicitant, ensuite, du travail d'éducation accompli par tout le monde, il a relevé, par contre, que «quelques imperfections demeurent... mais nous y veillerons tous», a-t-il promis. Il n'a pas manqué d'adresser, enfin, ses remerciements à l'endroit du Ministère des sports qui a bien voulu autoriser l'utilisation du gymnase de Talangaï. Nous donnons, ci-après, les classements desdits championnats:

*Seniors hommes: 1. Inter Club 1 (38 points). 2. Caïman (35). 3. Pétersport (34). 4. Etoile du Congo (33). 5. Diables-Noirs (27). 6. Inter Club 2 (19). 7. A.S Brazza (16). 8. Avenir du rail (15).

*Seniors dames: 1. Abo-Sport (42). 2. CARA (36). 3. ASEL (34). 4. Inter Club (30). 5. Etoile du Congo (27). 6. DGSP (20). 7. Ekembongo (19). 8. Patronage Sainte-Anne (14). *Espoirs dames: 1. DGSP (16). 2. Ekembongo (14). 3. Patronage Sainte-Anne (11). 4. Inter Club (6).

G.M.

Football

Le championnat national de football d'élite Ligue 1 se poursuit, bien que presque dans l'anonymat. L'A.C Léopards se trouve toujours à la tête de la caravane, et certaines équipes montrent des signes d'essoufflement.

Voici les derniers résultats en notre possession, en rappelant qu'il s'agit de nombreux matchs remis et certaines rencontres de la 31^e journée:

F.C Kondzo-Patronage Sainte-Anne (3-0), S.M.O-CARA (1-5), V.Club Mokanda-La Mancha (1-1), A.S.K-Jeunes Fauves (1-0), A.C Léopards-Tongo F.C (1-1), A.S.P-Tongo F.C (1-2), Inter Club-Munisport (3-1), S.M.O-Jeunes Fauves (0-3/Forfait), V.Club Mokanda-Nico-Nicoyé (1-2), A.S.K-La Mancha (0-1), A.C Léopards-J.S.T (2-1), J.S.P-Inter Club (0-1), J.S.T-Munisport (3-3), A.S.Chemions-J.S.T (2-1), V.Club Mokanda-CARA (0-1), Tongo F.C-A.S.K (0-2), F.C Kondzo-Etoile du Congo (1-2), Diables-Noirs-La Mancha (1-0).

Arts martiaux/ Juji-tsu en Afrique centrale

Me René Serge Blanchard Oba, élu membre du bureau de la zone 4

A l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération Juji-Tsu zone 4 Afrique centrale, tenue à Benoni (Afrique du Sud), dernièrement, Me René Serge Blanchard Oba, ceinture rouge et blanc 7^e dan et président de la Fédération congolaise de Juji-tsu, a été élu à la vice-présidence.



Me René Serge Blanchard Oba.

Les Jujujitsuka congolais ont organisé une cérémonie en son honneur, dimanche 20 août dernier, à Bold Hôtel, à Brazzaville. Pour lui présenter leurs félicitations, pour cette promotion qui honore le pays, et l'encourager pour mieux accomplir sa tâche.

Le Juji-tsu, a confié Me Blanchard Oba, n'est pas encore un sport olympique. Le C.i.o (Comité international olympique) et les instances supérieures du Juji-tsu, au niveau mondial, pensent qu'il faut que ce sport devienne olympique. Pour ce faire, le C.i.o a demandé que le Juji-tsu puisse refaire ses textes et son organisation, en tenant compte de ses critères. Cela a été fait, il y a deux mois, à Abu-Dhabi, où le Juji-tsu, au niveau mondial, a adopté des nouveaux textes et mis en place une nouvelle organisation. «C'est donc à ce titre que le Juji-tsu africain s'est réuni dernièrement en assemblée générale, à Benoni, en Afrique du Sud», a expliqué René Serge Blanchard Oba. Remerciant ses pères africains pour cette distinction, ainsi que les membres de la fédération qui n'ont cessé de l'accompagner dans son travail, Me Oba leur a demandé d'être en harmonie, afin qu'ensemble ils puissent poursuivre ce qu'ils ont à faire. Maintenant, ce n'est plus seulement au niveau national mais, également, au niveau africain. Pour donner un cachet particulier à l'évènement, des démonstrations de combats ont été faites par les jujujitsuka.

Alain-Patrick MASSAMBA

Complexe scolaire CHRISTAL

Travail*Rigueur*Réussite T2R

13 rue Ngondzi et 12 rue Nicolas Claver, entre la station-service Total et Sculpture Massengo.

Jeune établissement scolaire dans le quartier NKOMBO, bâti aux normes du Ministère de l'éducation nationale.

Résultats scolaires 2015-2016 (2^eme année de fonctionnement):

- CEPE: 18 admis sur 19 inscrits soit 95%

- BEPC: 12 admis sur 24 inscrits soit 50%



Rentrée scolaire 2016-2017

Nous promettons des résultats encore meilleurs les prochaines années, avec un encadrement plus efficace et un suivi plus serré de notre équipe pédagogique.

Nous garantissons l'initiation à l'informatique et à l'apprentissage de l'anglais dès le primaire.

Faites-nous confiance! Venez nombreux inscrire vos enfants aux 3 cycles: préscolaire, primaire et collège. Les droits d'inscription et les frais d'écolage ont été revus à la baisse.

Inscriptions: août-septembre 2016

Rentrée 2016-2017: Lundi 3 octobre 2016

La Direction

Des interrogations sur la mise en place du Conseil consultatif des femmes

De source bien informée, conformément à l'article 232 de la Constitution en vigueur instituant un Conseil consultatif des femmes et en application de l'article 232 relatif à une loi organique s'y référant, les instances dirigeantes de notre pays s'apprêteraient à délibérer concomitamment sur les textes ci-après:

- projet de loi organique portant organisation, composition et fonctionnement du Conseil consultatif des femmes;

- projet de loi instituant la parité homme/femme aux fonctions politique, élective et administrative;

- projet de décret portant attributions, organisation, composition et fonctionnement de l'Observatoire national de parité.

Cette situation suscite quelques remarques et observations:

1. Tous ces trois textes qui concernent la même matière, le statut de la femme, sont produits en même temps. On se demande: pour quelles raisons? On pourrait les classer sous des considérations différentes:

- texte fondamental ou basique concernant le premier avant-projet de loi,

- texte d'application à propos du deuxième avant-projet de loi,

- texte de suivi au sujet du projet de décret.

Des textes ainsi regroupés sous la forme d'un «package», il en ressort évidemment un sous-en-



Claude-Richard M'Bissa.

tendu, la volonté manifeste d'aller vite, de précipiter les choses. Comment peut-on concevoir que le Conseil consultatif des femmes, qui est considéré comme un organe spécifique d'aide à la décision, qui recueille des informations et émet des avis permettant au gouvernement de résoudre des questions liées aux droits des femmes, soit mis en place en même temps qu'une autre décision dont la substance aurait pu découler de son analyse, soit dit simplement de son fonctionnement, à savoir la loi sur la parité homme/femme?

L'Observatoire national de parité devrait être conçu et être fonctionnel à la suite des avis émis par le Conseil consultatif des femmes au gouvernement et des décisions prises par celui-ci sur des matières concernant la parité. Cet organe ne pourrait

être créé qu'en dernier lieu.

2. Le texte de base qu'il conviendrait de soumettre actuellement à l'adoption du parlement est donc le projet de loi portant organisation, composition et fonctionnement du Conseil consultatif des femmes. Cet organe de réflexion et de proposition devrait opérer la distinction entre les matières concernant des fonctions politiques et administratives pour lesquelles l'autorité publique se fonde sur des critères de compétences intellectuelles et/ou techniques des personnalités hommes ou femmes, afin de procéder à des nominations d'une part et, d'autre part, les matières électives où l'élément primordial est l'initiative individuelle ou l'engagement volontaire des hommes ou des femmes pour un objectif politique déterminé. Ici, la question est réellement délicate sinon difficile, en considération du caractère d'apostolat de la fonction électorale.

3. C'est effectivement la matière des élections qui apparaît comme l'objet véritable du projet de loi instituant la parité homme/femme. Dans le titre II, qui constitue le fondement du projet de loi, sur 5 articles consacrés à ce sujet, un seul se réfère aux nominations aux fonctions politiques et administratives, tandis que les quatre autres ont trait à un seul domaine -les candidatures aux élections législatives, sénatoriales et locales- difficile, en réalité, à mettre en pratique. C'est pourquoi il est affirmé des sanctions en cas de non application de la loi.

4. Somme toute, la problématique que pose cette série de textes, c'est celle de l'émancipation et de la promotion de la femme, comme elle s'est posée dans l'histoire pour les peuples et les pays colonisés. Mais, cette émancipation, en termes d'égalité et de parité homme/femme, ne devrait pas se réaliser miraculeusement au sommet de l'édifice. Elle pourrait s'effectuer selon un processus s'opérant suivant des étapes d'évolution des formations et des qualifications, comme ce fut pour les peuples colonisés (premiers certifiés, brevetés, bacheliers, etc., premières femmes bacheliers, médecins, etc.), pour la loi-cadre de Gaston Defferre du 23 juin 1956, à propos de l'africanisation des cadres politiques dans les colonies, pour la loi n°23-67 du 21 décembre 1967, portant loi programme pour l'africanisation des postes de travail dans le secteur privé au Congo, etc. Même la loi n°21-2006 du 21 août 2006 sur les partis politiques, à propos de la prise en compte de la représentativité et de l'émancipation de la femme, est suffisamment souple et réaliste. Elle stipule, en son article 8, dernier alinéa: «Les partis ou groupements politiques doivent garantir et assurer la promotion et la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques, électives et administratives». Aucune sanction n'a été effectivement envisagée.

Conclusion

Du débat acharné qui ne man-

quera sûrement pas de se dérouler sur la parité homme/femme, l'impression qui se dégage pourrait provenir de trois origines:

- un effet d'époque ou simplement de mode, comme ce fut pour les années 1960: des hommes politiques progressistes, des révolutionnaires, des marxistes-léninistes..., pour les années 1990: des démocrates, des socio-démocrates, des socio-libéraux, etc.

- un recours systématique à la facilité pour la femme qui milite pour l'ascenseur socioprofessionnel, car il n'existerait que marginalement, au Congo, une discrimination sexuelle en faveur des femmes compétentes au niveau de l'emploi et de la rémunération;

- l'exécution formelle, par notre pays, des exigences des instruments internationaux visant la participation à égalité des hommes et des femmes à la prise des décisions à tous les niveaux de la société. Ces ins-

truments juridiques ratifiés par le Congo qui lui font obligation d'application sont répertoriés dans l'exposé des motifs relatif à l'avant-projet de loi instituant la parité homme/femme. Il s'agit notamment:

- de la Convention pour l'élimination de toutes les discriminations à l'endroit de la femme du 18 décembre 1979;

- du protocole facultatif se rapportant à la convention sur l'élimination de l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;

- du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits des femmes du 11 juillet 2003;

- de la résolution 1325 des Nations unies.

En définitive, on pourrait s'interroger à propos de la controverse sur la parité homme/femme, si notre pays n'a pas importé, en réalité, une problématique dont les fondements socioprofessionnels véritables sont légion sous d'autres cieux.

Claude-Richard M'BISSA
Ancien élève de Sciences Po-Paris

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophone
6 mois		91 Euros
Retrait sur place:		182 Euros
Expédié:	15.600	Autres pays d'Afrique
23.400		96 Euros
1 an		Europe
Retrait sur place:		96 Euros
31.200		192 Euros
Expédié:		Amérique-Asie
46.800		100 Euros
	France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



APPEL A CANDIDATURE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP.: 62, Brazzaville
E-mail: secretariatfok@gmail.com
Tél: 05 615-30-18
République du Congo

www.african-parks.org

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement:

- Un superviseur comptable H/F

Lieu d'affectation:

- Quartier Général du Parc National d'Ozala-Kokoua, à Mbomo

Responsabilités:

Le superviseur comptable assure l'inventaire du coffre, contrôle et vérifie les moyens de paiements, assure la remise des fonds et procède à la saisie des écritures comptables.

- Procéder à la préparation et au relevé des caisses

- Vérifier et enregistrer les moyens de paiements

- Identifier et analyser les écarts de caisse

- Informer le contrôleur financier sur les anomalies constatées

- Procéder à la paie mensuelle en collaboration avec le département RH (avance, cotisation CNSS...)

- Préparer des appels de fonds de caisse mensuel en travaillant avec les chefs des services

- Organiser les opérations de coffre (inventaire de coffre, contrôles inopinés des fonds de caisse)

- Organiser les transferts de fonds en appliquant les procédures sécurisées définies

- Encadrer le Caissier Comptable

- Emmêtrer des rapports hebdomadaires de tenu de caisse ainsi que ceux relatifs à l'avancement de projets du Parc auprès Contrôleur Financier

- Informer et communiquer régulièrement avec le bureau d'APN-PNOK à Brazzaville

- Identifier les bonnes performances et celles à améliorer (IT, procédures comptables, achats...)

- Communiquer les nouvelles procédures

- Archiver les documents selon les procédures internes

- Assister le Directeur du Parc

Formation requise ou souhaitée:

- Expériences avérées en matière de comptabilité minimum 4 ans

- Connaissances de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook)

- Connaissances des bases de la comptabilité

- Aptitude à travailler avec minimum de supervision.

- Être rigoureux dans l'application des procédures et dans ses comptes

- Disposer d'une bonne organisation

- Être réactif en cas d'aléas

- Être méthodique

- Avoir des capacités de discernement

- Capable de travailler sous pression

- Solide capacité rédactionnelle.

- Maîtrise de la langue française

- Notions en anglais souhaitables

- Grande facilité de communication, aisance relationnelle.

- Curieux et désireux d'apprendre

Dossiers de candidatures:

- Lettre de motivation ;

- CV détaillé ;

- Copie de diplômes ;

- Attestations de travail.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua sis 227, rue Campel, Quartier Ravin du Tchad Plateau centre-ville Brazzaville ou envoyés à l'adresse e-mail suivante : emploi.odzala@gmail.com

La date limite de dépôt de candidature est fixée au 14 septembre 2016.

NB: Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.





CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider Electric
Domaé

2.900 FCFA

legrand®
Prise Kaptika



400 FCFA



legrand®
Multiprise 2P+T

6.900 FCFA

legrand®
Hublot Rond



4.400 FCFA

6 Avenue Foch, Centre Ville Brazzaville République du Congo
Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com